

Chapitre 2

Céréales

Tendances et perspectives des marchés mondiaux¹

Principaux déterminants du marché

Pendant plusieurs campagnes, jusqu'à l'année de commercialisation 2003, les marchés internationaux du blé, des céréales secondaires et du riz se sont caractérisés par une production fortement déficitaire compte tenu de la hausse de la demande et de la diminution rapide des stocks mondiaux. Après des récoltes records et une augmentation des stocks en 2004, la situation mondiale de l'offre et de la demande a été relativement équilibrée en 2005. La production de blé et de céréales secondaires a légèrement décliné en 2005 par rapport à 2004, mais elle se maintient à un niveau élevé au regard des années passées (près de 620 millions de tonnes et 970 millions de tonnes, respectivement). Cette deuxième récolte satisfaisante en deux ans a résulté d'un accroissement des superficies dans le cas des céréales secondaires, mais aussi du maintien à un niveau élevé des rendements des deux types de culture. Sous l'effet de conditions météorologiques favorables, ces derniers n'ont que peu diminué en moyenne dans le monde par rapport aux niveaux atteints l'année précédente. Les présentes perspectives font l'hypothèse d'une augmentation des rendements de 1 % par an environ à l'échelle mondiale.

Par ailleurs, 2005 a été une année sans précédent pour le secteur mondial du riz, la production et les échanges culminant à des niveaux jamais atteints. Les prix internationaux de cette céréale sont restés très élevés, reflétant les mesures prises par les pouvoirs publics pour limiter l'offre dans quelques grands pays exportateurs et le maintien de la demande d'importations. Les prix ont cependant variés selon les régions, diminuant en Amérique latine et dans les Caraïbes, mais flambant dans une grande partie de l'Asie et de l'Afrique, où ils ont à de nombreuses reprises déclenché des vagues de protestations des consommateurs. L'augmentation de la production mondiale n'a pas été suffisante pour satisfaire la totalité de la demande et il a donc fallu recourir une fois de plus aux stocks, comme les cinq années précédentes, pour combler le déficit.

Étant donné que la consommation a continué de progresser et que l'augmentation de la production n'a pas tout à fait suffi pour y faire face, les stocks mondiaux de blé et de céréales secondaires ont légèrement baissé après avoir momentanément culminé en 2004. En Chine, pays responsable de l'essentiel de la baisse des stocks mondiaux depuis 1999, les réserves de céréales ont encore diminué, quoique dans des proportions nettement moins importantes que les années précédentes.

Si les conditions météorologiques sont normales et si les politiques agricoles en vigueur sont maintenues, les marchés continueront d'obéir essentiellement à l'évolution des revenus, de la démographie, des habitudes de consommation et de l'indice de consommation des animaux.² S'y ajoute par ailleurs le développement de nouveaux marchés de produits agricoles. Ainsi, le blé, le maïs et, dans une moindre mesure, le riz sont de plus en plus employés pour produire de l'éthanol carburant. Les États-Unis devraient conforter leur position de premier producteur d'éthanol fabriqué à partir de maïs³. Stimulée par la réglementation sur les carburants renouvelables (Renewable Fuels

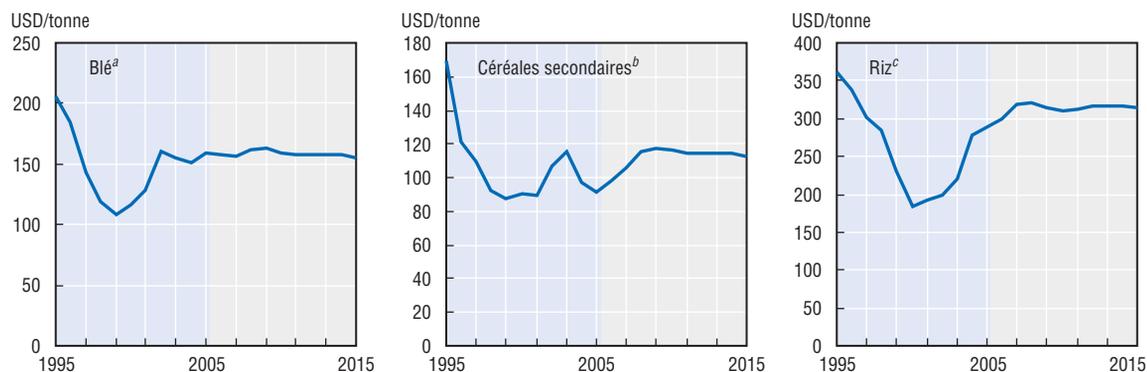
Standard, RFS), l'utilisation du maïs dans la production d'éthanol devrait croître rapidement aux États-Unis, en particulier pendant les premières années couvertes par les présentes perspectives. La RFS impose en effet de faire passer la consommation minimum de carburants renouvelables de 4 milliards de gallons (15.1 milliards de litres) en 2006 à 7.5 milliards de gallons (28.4 milliards de litres) en 2012.

D'après les projections, la production animale va augmenter partout dans le monde, mais la hausse de l'indice de consommation et le recul de la production relativement inefficace de viande de bovins élevés aux céréales entraînent une baisse de la consommation de céréales par kilogramme de viande ou de produit laitier obtenu. Bien que son importance dans la consommation totale de céréales ne se démente pas, l'emploi de ces végétaux dans l'alimentation du bétail joue un rôle moins grand que dans le passé dans la croissance de la production et le commerce de céréales.

D'après les prévisions, les prix internationaux des céréales ne varieront que modestement en termes nominaux au cours de la décennie à venir. Cette observation vaut en particulier pour le blé, dont la majeure partie est destinée à la consommation humaine et non pas à celle du bétail ou aux applications industrielles. Les prix des céréales secondaires devraient bénéficier de la forte demande d'aliments du bétail et du développement des utilisations industrielles, notamment de la fabrication d'éthanol.

Les prix du riz ont continué d'augmenter ces dernières années et sont maintenant supérieurs de 50 % au plancher qu'ils avaient atteint en 2000 sur une base annuelle. Pour les années à venir, les prévisions font état d'une nouvelle hausse modérée jusqu'en 2007, et de légères fluctuations pendant le reste de la période (voir le graphique 2.1).

Graphique 2.1. **Légère augmentation des prix nominaux du blé et du riz dans les prochaines années, mais hausse plus nette de ceux des céréales secondaires**



a) Blé rouge d'hiver des États-Unis de catégorie n° 2 protéines ordinaires f.a.b. ports du Golfe, États-Unis.

b) Maïs jaune de catégorie n° 2 f.a.b. ports du Golfe, États-Unis.

c) Riz usiné grade b, f.a.b. Thaïlande.

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

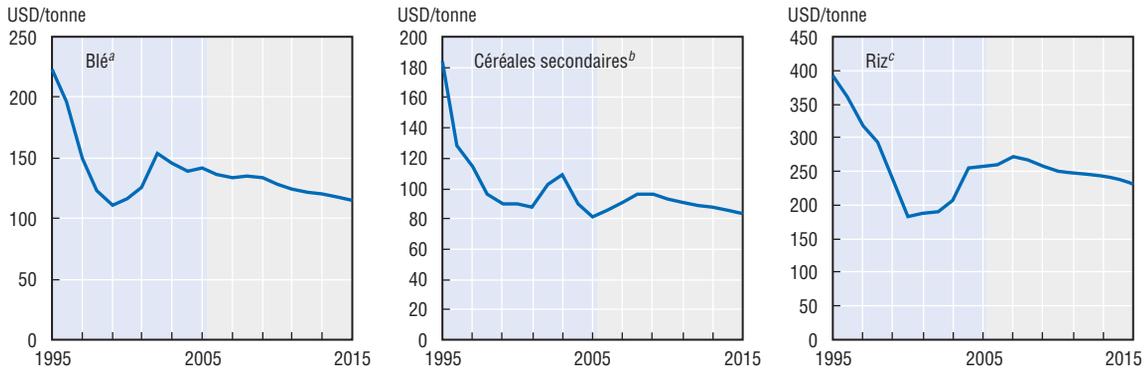
StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/144566263600>

Principales évolutions des marchés : blé et céréales secondaires

Poursuite de la hausse de la production mondiale de blé et de céréales secondaires sous l'effet de l'accroissement des rendements

D'après les projections, les nouvelles superficies qui pourront être consacrées à la culture du blé et des céréales secondaires seront limitées et la hausse de la production

Graphique 2.2. **Les prix réels du blé et du riz baissent, poursuivant la tendance des dernières décennies**



a) Blé rouge d'hiver des États-Unis de catégorie n° 2 protéines ordinaires f.a.b. ports du Golfe, États-Unis.

b) Maïs jaune de catégorie n° 2 f.a.b. ports du Golfe, États-Unis.

c) Riz usiné grade b, f.a.b. Thaïlande.

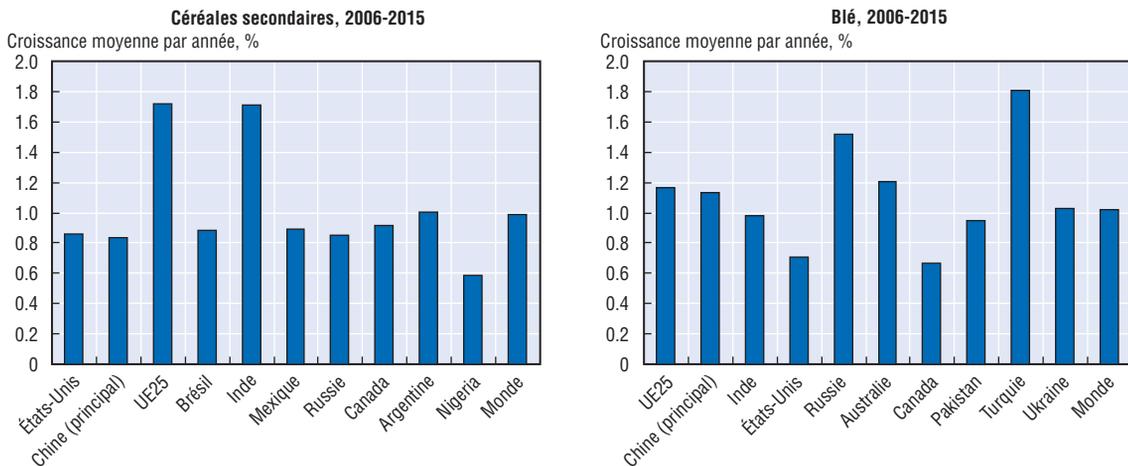
Les prix sont déflatés par le déflateur du PIB des États-Unis (2000 = 1).

Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/144566263600>

mondiale de céréales devrait résulter en majeure partie de la progression des rendements. Après un retour à des niveaux plus habituels en 2006, cette dernière devrait osciller à moyen terme entre un peu moins de 1 % et 2 % par an dans la plupart des grands pays producteurs. Selon les prévisions, l'augmentation des rendements sera supérieure à la moyenne dans les pays où ils sont relativement bas, comme l'Inde et la Russie, tandis qu'elle sera plus modeste dans ceux où ils sont plus élevés, c'est-à-dire principalement des pays membres de l'OCDE. Globalement, les rendements moyens du blé et des céréales secondaires devraient progresser de 1 % par an entre 2006 et 2015 (voir le graphique 2.2).

Graphique 2.3. **Après un retour à des niveaux normaux, les rendements moyens du blé et des céréales secondaires augmentent graduellement dans les principaux pays producteurs**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/144566263600>

Les superficies en blé et en céréales secondaires devraient quant à elles augmenter de moins de 5 % dans l'ensemble entre 2005 et 2015. Les coûts de production relativement élevés, majorés par des prix de l'énergie sensiblement plus élevés que dans les premières années de la décennie, devraient limiter l'accroissement des superficies. La majeure partie des terres supplémentaires sera affectée à la production de céréales secondaires dans plusieurs pays d'Afrique, dont le Nigeria. Les superficies cultivées augmenteront également en Amérique latine (principalement au Brésil, mais aussi en Argentine). Enfin, l'augmentation de la demande de matières premières pour la production d'éthanol devrait entraîner un accroissement des superficies en maïs dans plusieurs pays, dont les États-Unis, le Canada et la Chine. Aux États-Unis, toutefois, cet accroissement s'opérera en partie au détriment du blé. Des superficies supplémentaires pourraient être affectées au blé, en particulier en Amérique latine (une fois encore surtout en Argentine et au Brésil), en Australie, en Inde, au Bangladesh et au Pakistan, ainsi qu'en Iran.

Au total, la production de blé et de céréales secondaires devrait progresser, d'après les prévisions, à un rythme modéré au cours de la décennie à venir. La production de blé en 2015 devrait être légèrement inférieure à 700 millions de tonnes, soit 13 % de plus qu'en 2005. La production de céréales secondaires devrait quant à elle passer de quelque 968 millions de tonnes en 2005 à près de 1.14 milliard de tonnes en 2015, soit une progression de 18 %.

Le marché des céréales secondaires devrait être plus dynamique que celui du blé

La consommation humaine continue de jouer un rôle prépondérant dans la demande de blé : elle représente près de 72 % du total. Cette proportion, dont une partie correspond à la demande du secteur agroalimentaire, devrait légèrement augmenter. Il ressort des projections que, dans la plupart des pays industriels, la consommation humaine de blé suivra en grande partie la croissance démographique, la consommation par habitant n'augmentant pas ou peu, voire diminuant. Cependant, cette dernière devrait s'accroître dans l'UE, en Turquie et dans beaucoup de pays en transition ou en développement, notamment en Russie, en Ukraine, en Inde et au Brésil. Elle devrait aussi progresser au Nigeria et au Bangladesh, deux pays très peuplés où le blé joue un rôle moins important dans la consommation totale de céréales et où le niveau de départ est donc moins élevé. D'après les projections, la consommation moyenne par habitant, à l'échelle mondiale, devrait augmenter de 0.6 kg, soit environ 1 %, atteignant ainsi 69.9 kg en 2015.

La consommation humaine de céréales secondaires est beaucoup moins élevée que celle du blé. Toutefois, elle devrait elle aussi enregistrer une hausse, pour l'essentiel parallèle à la croissance démographique, la consommation par habitant progressant quelque peu principalement dans les pays en développement. Dans l'OCDE, les céréales secondaires, surtout le maïs, n'occupent une place importante dans le régime alimentaire qu'au Mexique, où la consommation par habitant devrait rester stable, s'établissant à quelque 160 kg par an, ce qui constitue un niveau élevé. Par ailleurs, de grandes quantités de maïs (principalement du maïs blanc) sont consommées directement dans l'alimentation dans plusieurs pays d'Afrique, comme le Nigeria, la Tanzanie et la Zambie. L'amélioration progressive de la situation économique dans ces pays pourrait y favoriser une modeste hausse de la consommation par habitant.

La production d'éthanol est à l'origine d'un surcroît de demande de maïs aux États-Unis, mais aussi d'autres céréales dans d'autres pays. La demande de maïs de l'industrie de l'éthanol aux États-Unis a ainsi augmenté de 6.4 millions de tonnes, soit 19 %, en 2005. Cette même année, elle a représenté un sixième de la consommation totale de céréales

secondaires dans le pays, et plus de 4 % de la consommation mondiale. Selon les projections, la consommation de maïs dans la production d'éthanol aux États-Unis augmentera de 65 % d'ici à 2010 et de 85 % d'ici à 2015, ce qui fera passer sa part dans la consommation de céréales secondaires à un quart. Cette prévision s'appuie sur l'hypothèse de prix du pétrole brut élevés dans les premières années de la période étudiée. Elle prend également en considération la promulgation de la RFS en 2005 : cette réglementation modifie les normes en faveur de l'éthanol et d'autres biocarburants, et augmente le volume obligatoire de consommation de ces derniers.

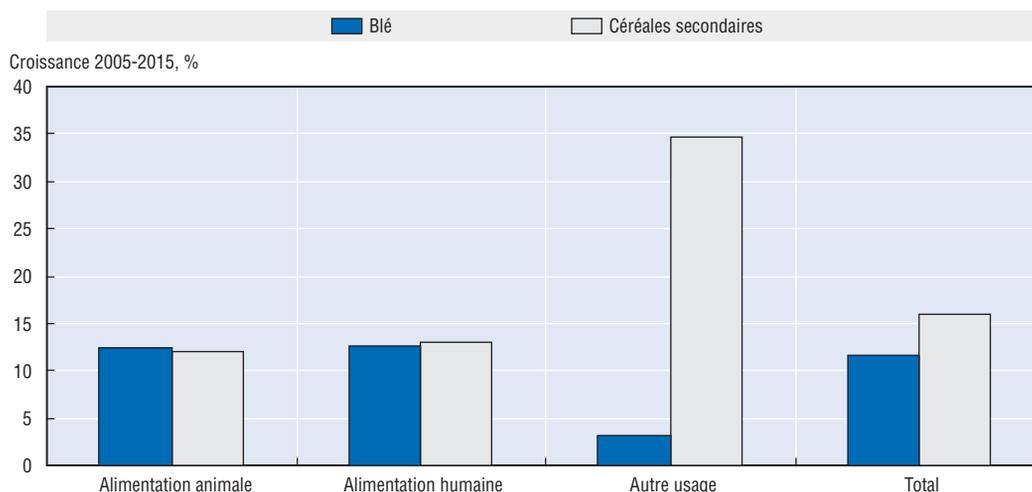
La hausse de la production d'éthanol devrait se répercuter sur la demande de certaines céréales dans d'autres pays également, mais les volumes en cause sont généralement moins importants et les répercussions potentielles sur les marchés mondiaux moins sensibles. Le Canada devrait accroître sa production d'éthanol, principalement à partir de maïs importé des États-Unis, mais aussi utiliser davantage de son propre blé dans la fabrication de biocarburants, notamment entre 2005 et 2007. Dans l'UE, une nouvelle directive relative aux biocarburants devrait être adoptée en 2006 et rendre obligatoire l'objectif jusque là volontaire, à savoir porter la proportion de biocarburants dans la consommation totale de carburants à 5.75 % d'ici à 2010 dans tous les États membres. On observe depuis quelques années une légère augmentation des quantités de blé utilisées dans la production d'éthanol, mais le volume reste relativement modeste. Pour l'instant, l'industrie des biocarburants privilégie le biogazole. Précisons toutefois que, contrairement aux prévisions concernant les États-Unis, les projections relatives à l'augmentation de la consommation de céréales dans la production d'éthanol de l'UE ne prennent pas en compte la nouvelle directive communautaire sur les biocarburants qui n'a pas encore été signée. Il en résulte que les projections sont plus incertaines, puisque l'adoption du texte est susceptible de stimuler la demande de céréales dans l'Union.

Plusieurs autres pays commencent à produire de l'éthanol à partir de céréales, principalement de maïs, dont la Chine et l'Afrique du Sud. Ces pays, et d'autres, accroîtront probablement leur consommation de maïs pour produire des carburants dans les années à venir. À l'origine d'une augmentation de la demande sur les marchés des céréales, la fabrication d'éthanol joue donc un rôle de plus en plus important (voir aussi l'encadré 2.1). Au total, la consommation de céréales secondaires dans les emplois autres que les aliments du bétail ou l'alimentation humaine devrait progresser de 35 % au cours de la décennie à venir, ce qui représente de loin le volet le plus dynamique de la consommation globale de céréales (graphique 2.4).

Une grande partie de la production mondiale de céréales est toujours utilisée dans l'élevage, bien que, compte tenu de la progression sensible de la demande de céréales secondaires de l'industrie des biocarburants, l'influence relative de la production d'aliments du bétail sur les marchés puisse être remise en question. Quoique particulièrement importante pour les céréales secondaires, dont plus de 60 % sont destinés à l'engraissement des animaux, la demande d'aliments du bétail compte aussi dans le cas du blé (19 % de la consommation totale). Plusieurs facteurs, parfois contradictoires, influent sur l'augmentation de la consommation d'aliments du bétail à base de céréales. D'une part, la hausse des revenus dans plusieurs pays en développement, notamment en Asie et en Amérique latine, conjuguée à la poursuite de la migration des populations vers les centres urbains, favorise la généralisation des régimes alimentaires fondés sur les protéines animales. Par ricochet, l'élevage s'en trouve stimulé, ce qui se traduit indirectement par une augmentation de la demande de céréales fourragères. D'autre part, d'après les prévisions,

les consommateurs devraient se tourner de plus en plus vers la viande de bovins élevés à l’herbe, de porc et, en particulier, de volaille, qui consomment moins de céréales par unité produite que la viande de bovins élevés aux céréales. En outre, l’utilisation croissante des tourteaux d’oléagineux et d’autres sources de protéines dans les aliments composés limite le recours aux céréales dans l’alimentation du bétail en proportion de la production animale totale. L’amélioration de l’indice de consommation, ainsi que le remplacement des céréales par d’autres aliments du bétail, font plus que compenser l’impact du recul de l’élevage en basse-cour, particulièrement en Chine⁴. Compte tenu de l’augmentation de la consommation de maïs dans la production d’éthanol et donc de la baisse des quantités de céréales fourragères disponibles et de la hausse de l’offre de sous-produits de l’éthanol employés dans l’alimentation des animaux, la progression de la consommation de céréales secondaires dans l’alimentation du bétail est susceptible de se révéler plus modeste que dans le passé.

Graphique 2.4. L’accélération de la hausse de la demande de céréales résulte principalement de la forte augmentation de la production d’éthanol



Source : Secrétariats de l’OCDE et de la FAO.

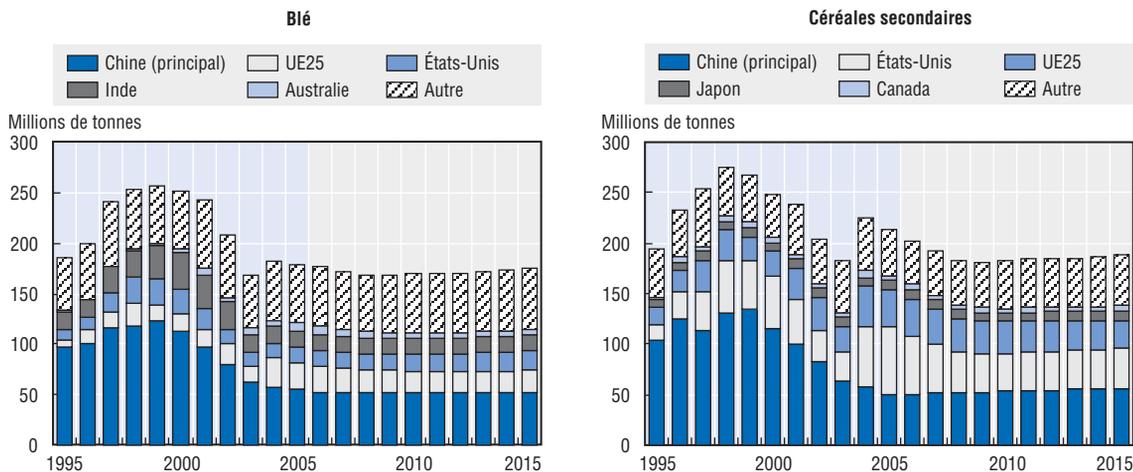
StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/144566263600>

En partie sous l’effet de la baisse des stocks de maïs aux États-Unis, les stocks de céréales diminuent

Les stocks mondiaux de céréales ont fortement baissé pendant la période 1999-2003, mais ils se sont nettement redressés grâce aux récoltes mondiales exceptionnelles de 2004. Les stocks de blé ne devraient pas beaucoup varier dans les dix années à venir. Sous l’effet de l’augmentation de la part du blé dans la ration alimentaire du bétail dans plusieurs pays, ils devraient diminuer légèrement pendant les premières années, avant d’entamer une lente ascension après 2008. Le blé occupant une place importante dans l’alimentation humaine dans beaucoup de pays, les stocks restent répartis sur l’ensemble du globe. Néanmoins, ils sont concentrés à plus de 60 % dans quatre pays ou régions : la Chine, l’UE, l’Inde et les États-Unis (graphique 2.5). Les stocks mondiaux de blé fluctuant peu et la consommation augmentant, le ratio stocks-consommation devrait baisser. Cela pourrait induire une plus grande instabilité des prix dans le futur. Cependant, compte tenu de l’abondance des disponibilités à l’exportation, la diminution du ratio stocks-consommation ne devrait pas provoquer de hausse des prix.

Les stocks mondiaux de céréales secondaires, qui se sont rétablis à la suite des abondantes récoltes de 2004, devraient rester sous pression en raison de l'augmentation de la demande imputable à la production d'éthanol. Les stocks des États-Unis, en particulier, ont atteint des niveaux très élevés en 2004 et 2005, et devraient baisser de 44 % pour atteindre un plancher en 2010. Leurs niveaux restent néanmoins supérieurs à ceux atteints après les sécheresses de 2002. Ainsi, mais aussi sous l'effet de la diminution des stocks d'intervention dans l'UE et de la réduction des stocks au Canada, les stocks mondiaux de céréales secondaires devraient baisser de 31 millions de tonnes, soit 15 %, avant de se rétablir très modestement à partir de 2009. La forte contraction du ratio stocks-consommation pendant les premières années de la période étudiée risque de rejaillir sur les prix mondiaux et, surtout, a des implications à long terme plus importantes pour la stabilité des prix.

Graphique 2.5. Les stocks mondiaux de céréales atteignent un plancher dans les premières années de la période; les prix réels du blé diminuent



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/144566263600>

Les prix des céréales ont peu de chances d'augmenter après les premières années de la période étudiée

De manière générale, l'offre mondiale concordant avec la demande globale, les prix internationaux du blé et des céréales secondaires ne devraient pas beaucoup augmenter dans la décennie à venir (graphique 2.1 et 2.2). D'après les projections, les prix à l'exportation du maïs augmenteront aux États-Unis entre 2005 et 2009 consécutivement à l'essor rapide de la production d'éthanol dans ce pays et dans d'autres, mais ils diminueront ensuite légèrement en termes nominaux sous l'effet d'un ralentissement de la hausse de cette demande supplémentaire. En 2015, ils devraient atteindre 113 USD/tonne, soit 24 % de plus qu'en 2005. Corrigés de l'inflation, les prix mondiaux du maïs devraient augmenter de quelque 18 % entre 2005 et 2009, avant de redescendre à un niveau légèrement supérieur à celui de 2005. La hausse des prix mondiaux du maïs favorisera probablement celle des prix du blé dans une certaine mesure, car elle stimule généralement la demande de blé utilisé pour alimenter le bétail et réduit l'offre de cette céréale sous l'effet de la réaffectation de superficies aux céréales secondaires. Les prix mondiaux du blé devraient augmenter légèrement jusqu'en 2009, puis commencer à redescendre ensuite pour atteindre environ 155 USD/tonne en 2015. En termes réels, ils

baisseront de 2.1 % environ par an entre 2005 et 2015. Ils suivront donc *grosso modo* la tendance observée ces cinquante dernières années.

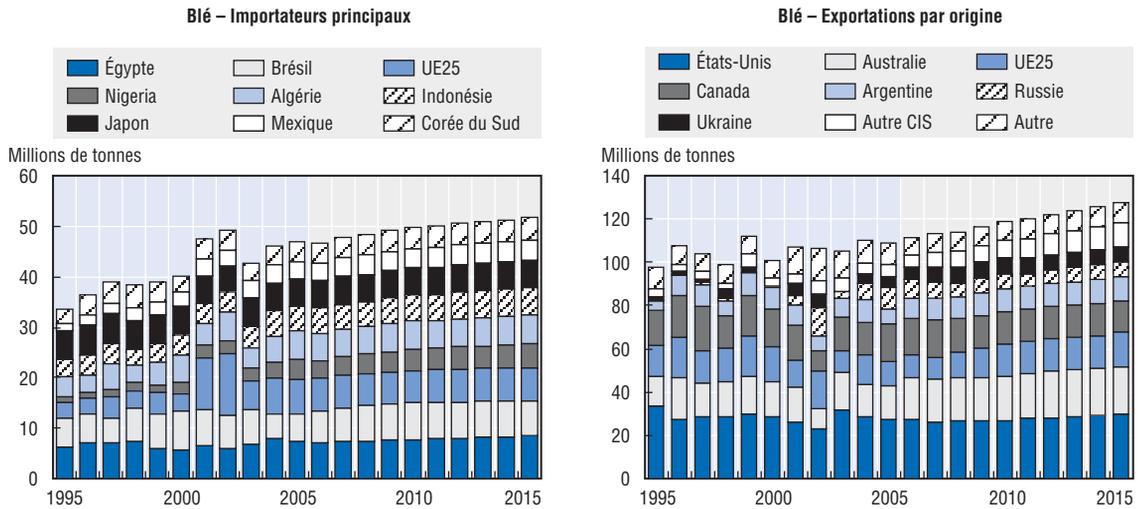
Les échanges de blé s'accroissent sous l'effet de la hausse de l'offre, tandis que le commerce de céréales secondaires stagne

Les projections indiquent que les échanges internationaux de blé s'accroîtront au cours des dix années à venir (graphique 2.6). Les prix réels diminuant, cette progression reflète en grande partie l'augmentation des exportations des États-Unis, de l'Australie et de l'UE. S'agissant de cette dernière, compte tenu de l'essor relativement lent des filières d'élevage si l'on se réfère aux tendances passées, mais aussi de l'amélioration des infrastructures liée à l'intégration des nouveaux États membres, une grande partie du blé produit en plus peut être exportée. En outre, les prix des céréales secondaires de l'UE se maintiennent au dessus des prix du marché mondial, de sorte que la hausse des prix internationaux du maïs qui devrait intervenir a peu d'impact sur les marchés de l'UE. Les États-Unis et l'Australie exportent près de la moitié et plus des deux tiers, respectivement, de leur production intérieure de blé, et la hausse de la production se traduit en grande partie par des disponibilités supplémentaires à l'exportation. Les autres pays où les disponibilités à l'exportation sont susceptibles d'augmenter sont l'Argentine et certains pays de la CEI. Toutefois, pendant la décennie à venir, il est improbable que la Russie exporte de nouveau autant de blé qu'en 2005, comme le lui avait permis une récolte particulièrement abondante. Les revenus progressant et le secteur national de l'élevage finissant par prendre de l'essor, le blé produit en plus par le pays devrait être en majeure partie utilisé sur place, ce qui entraînera une petite diminution des exportations nettes au cours de la période de projection.

S'agissant des pays importateurs, plusieurs d'entre eux devraient accroître leurs achats sur les marchés internationaux. C'est notamment le cas de beaucoup de pays en développement dans lesquels la production ne permet pas de satisfaire une demande en hausse. Dans l'OCDE, c'est au Mexique que les importations devraient le plus augmenter, mais la Corée, qui verra s'accroître sa consommation tant en ce qui concerne l'alimentation humaine que les aliments du bétail, enregistrera probablement une hausse de ses importations elle aussi. En dehors de l'OCDE, les importations de blé devraient progresser notamment en Égypte, au Brésil, au Nigeria, en Chine et en Iran, en raison de l'augmentation de la demande et de la consommation. Dans l'ensemble, les exportations nettes de blé de l'OCDE à destination des pays non membres devraient augmenter de 8 millions de tonnes environ, soit 17 %, sur la période considérée. Cela concorde à peu près avec l'essor des échanges mondiaux qui, d'après les projections, devraient atteindre 128 millions de tonnes en 2015, contre 108 millions de tonnes en 2005.

Les échanges de céréales secondaires seront influencés par la progression de la consommation de maïs de l'industrie de l'éthanol aux États-Unis. Dans ce pays, les exportations, qui ont représenté près de la moitié du total mondial en 2005, devraient baisser dans les quelques années à venir. Une partie de cette baisse peut être compensée par une augmentation des exportations d'autres fournisseurs. Le Canada devrait ainsi accroître ses exportations d'orge, tout en achetant davantage de maïs aux États-Unis, en grande partie pour produire de l'éthanol. L'Argentine et l'Australie devraient elles aussi augmenter leurs exportations de céréales secondaires, consécutivement à la hausse de la production de leurs filières axées sur l'exportation. Une certaine hausse est également attendue en Russie à court terme, avant que la demande intérieure ne vienne limiter les

Graphique 2.6. La hausse des disponibilités à l'exportation permet de satisfaire l'augmentation de la demande d'importations des pays en développement



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

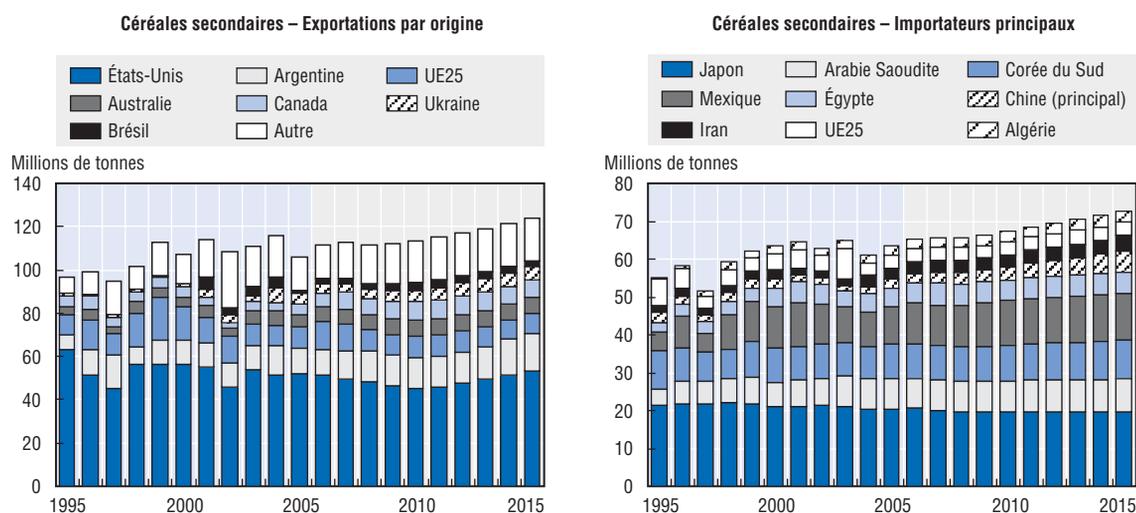
StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/144566263600>

exportations les années suivantes. Après une baisse prévue en 2006, qui fait suite à des récoltes sans précédent un an auparavant, l'Afrique du Sud devrait multiplier ses exportations de céréales secondaires par plus de deux entre 2006 et 2015. En 2006, les exportations mondiales devraient se redresser sous l'effet de la hausse des exportations de l'UE, mais stagner en grande partie entre 2006 et 2010. D'après les projections, au cours de cette période, la part des États-Unis dans les exportations mondiales de céréales secondaires tombera en dessous de 40 %, ce qui la ramènera en deçà du niveau atteint en 2002, année où le pays a connu une grave sécheresse. Le commerce de céréales secondaires ne devrait repartir à la hausse qu'après 2010, les États-Unis reprenant alors leur place sur le marché mondial moyennant des disponibilités plus importantes (graphique 2.7).

Hormis le Canada, dont les importations de maïs devraient être multipliées par près de deux et demi entre 2005 et 2007, le Mexique, où les importations devraient augmenter de 27 % consécutivement à la suppression du contingent tarifaire de maïs dans la zone de l'ALENA, et la Corée, la quasi totalité de la hausse des importations de céréales secondaires devraient être le fait de pays non membres de l'OCDE. Comme dans le cas du blé, dans la plupart de ces pays, la production intérieure est distancée par la consommation, qui augmente notamment sous l'effet de l'essor de l'élevage. Les pays en développement d'Asie et d'Afrique devraient acheter l'essentiel des disponibilités supplémentaires sur les marchés internationaux. La Chine, qui a fourni pendant plusieurs années des quantités importantes à l'époque où elle était exportatrice nette, a augmenté ses achats de maïs en 2005 et devrait devenir importatrice nette de céréales secondaires dans la première moitié de la période. Ses importations pourraient se hisser progressivement à cinq à six millions de tonnes d'ici 2015. L'Iran, où l'élevage se développe rapidement aussi, devrait accroître ses importations de céréales secondaires de près d'un million de tonnes, soit 30 %. La demande d'importations de l'Égypte et de l'Algérie devrait augmenter également, ici encore en raison de l'essor de l'élevage. Beaucoup d'autres pays en développement rechercheront eux aussi des céréales fourragères sur les marchés internationaux, même si

les volumes concernés sont moins importants en valeur absolue. Compte tenu de la hausse des prix des céréales secondaires, l'augmentation de la demande ne se traduit pas immédiatement par une progression des importations pendant les premières années de la période étudiée, mais celle-ci devrait se manifester dans la deuxième moitié de la période en question. Globalement, les exportations nettes des pays de l'OCDE devraient fortement diminuer entre 2006 et 2010, les États-Unis exportant une proportion plus réduite de leur production de maïs, mais elles devraient de nouveau se rapprocher de leur niveau de 2005 par la suite.

Graphique 2.7. **Les États-Unis exportant une proportion plus réduite de leur production de maïs, les échanges de céréales secondaires n'augmentent que modérément**



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/144566263600>

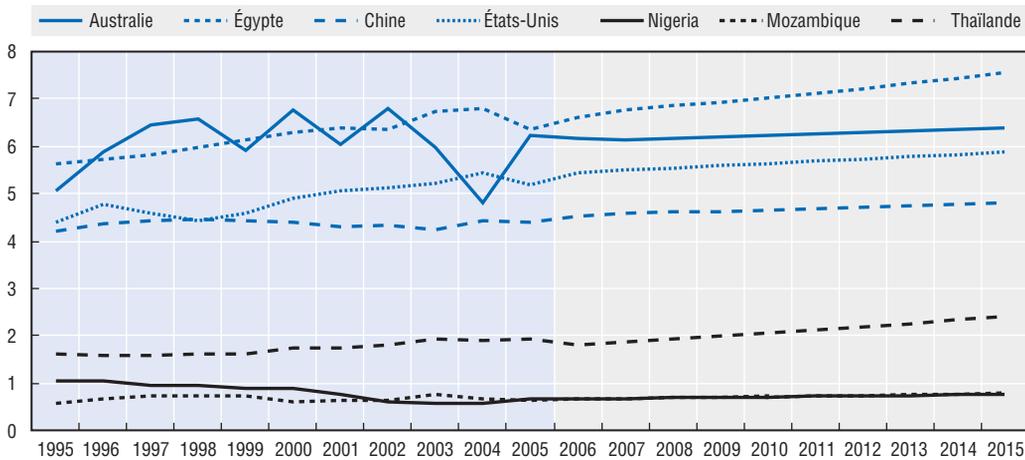
Principales évolutions des marchés : riz

La production mondiale de riz devrait augmenter plus vite dans les dix prochaines années

La progression excessive de la production, à la fin des années 90, a engendré de forts déséquilibres sur les marchés mondiaux du riz, faisant baisser les prix et entraînant la formation d'excédents importants. Le processus d'ajustement qui s'est ensuivi s'est traduit par une réduction de la production entre 1999 et 2002, suivie d'un redressement. Ce n'est qu'en 2005 que la production mondiale a retrouvé ses niveaux d'avant 2000. D'après les prévisions, la production de riz croîtra plus vite dans la décennie à venir, soutenue par une augmentation modérée des superficies. La mise en exploitation de nouvelles terres devrait favoriser l'accroissement de la production dans plusieurs pays dont le Myanmar ou l'Indonésie, en Asie, et restera probablement son principal moteur en Afrique. Dans d'autres cas, l'augmentation de la sole devrait provenir de la pratique de cultures séquentielles, davantage de riz étant cultivé hors saison grâce à l'irrigation, procédé déjà bien implanté dans des pays d'Asie, notamment le Bangladesh. À l'inverse, les soles devraient diminuer dans quelques grands pays producteurs, dont la Chine, la Thaïlande et le Viêtnam, où les pouvoirs publics ont optés pour la suppression des cultures sur les terres marginales et pour la création de zones spécialisées dans la riziculture. En général,

toutefois, les gains de productivité devraient être le principal facteur dans l'évolution de la production mondiale au cours des dix années à venir. Les rendements peuvent encore s'accroître considérablement dans la plupart des pays, moyennant l'adoption de pratiques de gestion plus performantes et la diffusion des hybrides, soutenues dans plusieurs États par des subventions publiques. Néanmoins, même si des gains de productivité sont prévus dans toutes les régions, les rendements continueront probablement d'afficher de gros écarts entre pays, ceux de l'Égypte progressant dix fois plus vite, par hectare, que ceux du Nigeria ou du Mozambique (graphique 2.8).

Graphique 2.8. Rendement du riz dans quelques pays



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/144566263600>

Le riz demeurera une culture asiatique « par excellence », la part de la région dans la production mondiale continuant de tourner autour de 88 % et l'expansion étant particulièrement rapide au Bangladesh, aux Philippines, en Iran et au Viêtnam. D'après les projections, la croissance de la production redeviendra positive en Chine, le pays semblant avoir achevé le processus d'ajustement mis en œuvre ces cinq dernières années dans le but de réduire ses excédents, mais elle sera à peine suffisante pour satisfaire les besoins intérieurs. Des mesures d'aide continueront probablement de soutenir le développement de la production en Inde. La production pourrait également progresser rapidement dans les pays d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes au cours des dix années à venir, en grande partie pour répondre à la hausse de la demande intérieure. Cependant, l'augmentation de la production pourrait aussi avoir en partie les exportations pour origine, notamment en Argentine et en Uruguay. Globalement, la production de riz ne devrait pas beaucoup varier dans la zone de l'OCDE, son accroissement aux États-Unis et en Australie compensant un recul dans l'Union européenne, au Japon et en Corée, où le secteur rizicole est en cours de restructuration.

La consommation de riz devrait augmenter légèrement plus vite que la population

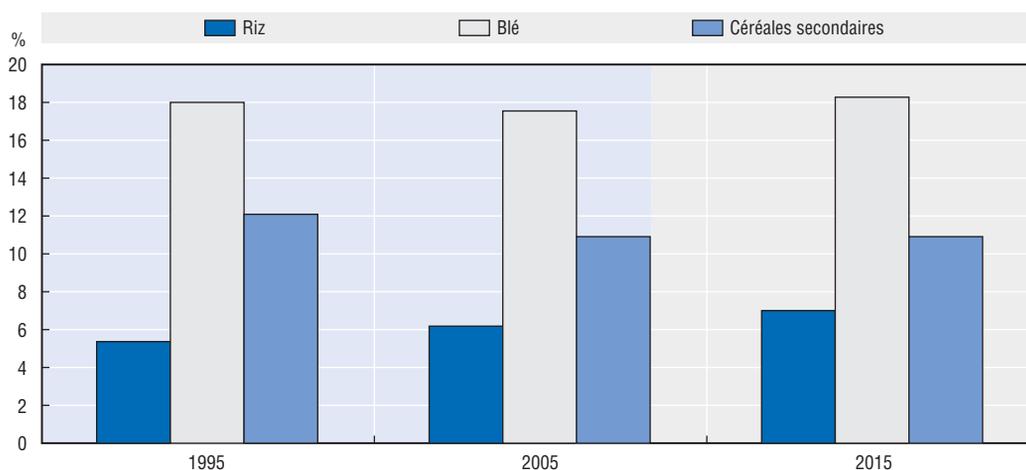
Compte tenu de ses coûts de production relativement élevés, le riz restera principalement destiné à la consommation humaine, car son utilisation dans l'alimentation du bétail ou dans la production de biocarburant ne serait pas rentable. Les projections indiquent que la consommation globale de riz augmentera de quelque

60 millions de tonnes au cours des dix années à venir, soit 1.3 % par an, atteignant ainsi 490 millions de tonnes. La croissance démographique sera le principal moteur de l'augmentation globale de la consommation, mais celle-ci résulte aussi de la hausse de la consommation par habitant, qui passera de 65.7 kg en 2005 à 67.9 kg environ en 2015. Cette évolution reflète en grande partie la poursuite du processus d'urbanisation, notamment en Afrique, et une augmentation rapide du PIB dans les zones où la corrélation entre la demande de riz et le revenu reste positive. La consommation de riz par habitant devrait également s'accroître dans les pays développés, stimulée par la diversification du régime alimentaire et par l'arrivée de nouveaux migrants en provenance de pays où le riz est un aliment traditionnel.

L'augmentation des échanges internationaux de riz s'accélère

Le développement des échanges mondiaux depuis 1995 est l'une des évolutions les plus marquantes de l'économie du riz au cours des vingt dernières années. Bien que ces échanges restent relativement modestes par rapport à la production mondiale si l'on compare avec d'autres céréales, ce phénomène devrait encore s'accélérer dans les dix prochaines années, faisant passer le marché international de 26 millions de tonnes en 2005 à 34 millions de tonnes en 2015 et contribuant à « consolider » davantage ce commerce puisque la part de la production échangée sur les marchés internationaux se hisse à 7 % en 2015, contre moins de 5 % en 1995 et 6 % en 2005. De manière générale, d'après les prévisions, la tendance à la déségmentation des échanges se poursuivra, le riz d'Uruguay et d'Argentine trouvant de plus en plus de débouchés en Afrique et au Proche-Orient, et des volumes de plus en plus importants étant exportés d'Asie vers l'Amérique latine et les Caraïbes.

Graphique 2.9. Ratio des échanges par rapport à la production mondiale de riz, de blé et de céréales secondaires en 1995, 2005, 2015



Source : Secrétariats de l'OCDE et de la FAO.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/144566263600>

Les pays traditionnellement exportateurs devraient participer à l'expansion du commerce mondial de riz, notamment la Thaïlande et le Viêtnam, bien qu'ils aient tous deux choisi de cibler les marchés du riz de qualité supérieure. Une augmentation des exportations de l'Inde, du Pakistan, de l'Égypte et des États-Unis est également prévue.

Parmi les pays les moins avancés d'Asie, certains pourraient voir leur part du marché mondial s'accroître grâce à l'accès préférentiel que leur donnent l'accord régional de l'ANASE aux marchés d'autres pays d'Asie et le programme « tout sauf les armes » à ceux de l'UE. Les importations du Brésil devant progresser légèrement, les exportations de l'Argentine et de l'Uruguay augmenteront probablement. À l'inverse, les ventes de la Chine pourraient décroître, car les importantes disponibilités que lui assuraient ses stocks de riz de qualité inférieure et qui représentaient l'essentiel de ses exportations sont désormais taries.

L'Afrique et l'Asie devraient être à l'origine d'une grande partie de la hausse de la demande d'importations. Les importations d'Afrique du Sud et de la plupart des pays d'Afrique occidentale, où la protection douanière est relativement faible, devraient s'accroître en réaction à l'augmentation de la demande intérieure. À l'inverse, consécutivement à la mise en place d'un embargo sur le riz en 2006, les achats du Nigeria, l'un des principaux importateurs ces dernières années, devraient chuter et se limiter en grande partie à la contrebande avec les pays voisins. En Asie, les importations de l'Indonésie, particulièrement modestes en 2005, pourraient recommencer à augmenter du fait que la production du pays ne progressera probablement pas au même rythme que la demande. Les achats des pays du Proche-Orient, dont l'Irak, l'Arabie Saoudite, la Turquie et les Émirats arabes unis, devraient grimper en flèche. Au cours des dix années à venir, la Chine devrait afficher un déficit net modeste mais croissant, sous l'effet de la hausse de la demande intérieure de riz de qualité supérieure et de riz parfumé, ce qui constituerait une rupture avec le dogme de l'autosuffisance jusqu'ici défendu avec fermeté par les autorités. Celles-ci ont montré en 2005 qu'elles étaient disposées à recourir davantage aux importations, en signant avec le Pakistan un protocole qui accorde à ce pays un accès préférentiel au marché chinois, à concurrence de 250 000 tonnes. En ce qui concerne la zone de l'OCDE, les prévisions font état d'une hausse des achats de l'UE consécutivement à la réduction des droits d'importation en 2005 et à l'ouverture totale du marché communautaire aux pays les moins avancés à compter de 2009. Par ailleurs, la prorogation en 2004 du traitement spécial dont bénéficie la Corée dans le cadre de l'OMC se traduira par l'ouverture de son marché à 408 000 tonnes de riz étranger d'ici à 2014, contre 250 000 tonnes en 2005. À l'inverse, l'accroissement de la superficie en riz sera contenu au Brésil, de sorte que ses importations devraient progresser légèrement d'ici 2015, tandis que les achats du Japon ne devraient pas beaucoup varier compte tenu de la politique commerciale en vigueur.

Les stocks de riz mondiaux se rétablissent à partir de 2007, mais ne retrouvent pas les niveaux atteints avant 2000

Le processus d'ajustement destiné à réduire les stocks de riz, caractéristique prédominante des marchés du riz au début des années 2000, devrait s'achever en 2007. Ensuite, les stocks mondiaux devraient remonter une petite partie de la forte pente qu'ils ont descendue ces cinq dernières années, pour atteindre quelque 77 millions de tonnes en 2015, mais ils ne retrouvent à aucun moment les niveaux élevés de la fin des années 90 (plus de 160 millions de tonnes de stocks de report, d'après les estimations). Les projections indiquent que ce sont les principaux pays producteurs de riz, notamment la Chine, l'Inde, le Bangladesh, l'Indonésie et le Viêtnam, qui détiendront l'essentiel des réserves. La réduction des stocks mondiaux devraient faire passer le ratio stocks/consommation de 16.9 % à 15.7 %.

Les prix internationaux se raffermissent quelque peu

Compte tenu de la concurrence croissante à laquelle donnent lieu les terres et l'eau dans plusieurs grands pays producteurs, et de l'augmentation du coût de la main-d'œuvre agricole et de l'énergie, les prix mondiaux du riz devraient augmenter quelque peu en termes nominaux, en particulier dans les premières années de la période étudiée, atteignant 314 USD/t d'ici à 2015, contre 290 USD/t en 2005.

Principales questions et incertitudes

Les biocarburants ont une influence essentielle sur les marchés des céréales, mais dans des proportions impossibles à déterminer

L'augmentation de la production d'éthanol est l'une des principales caractéristiques du marché des céréales et un facteur de plus en plus important de son évolution. Beaucoup de pays se lancent dans la production de biocarburants, en justifiant les aides publiques par les retombées bénéfiques qu'elle pourrait avoir sur l'environnement (réduction des émissions nettes de CO₂ et de la pollution urbaine, par exemple), sur l'économie (diminution de la dépendance à l'égard de coûteuses importations de pétrole brut, entre autres), sur l'emploi et sur la situation sociale (élévation des revenus agricoles et renforcement des économies rurales). Il est difficile de dire, à ce stade, dans quelle mesure ces retombées se matérialisent, mais comme le montre un récent rapport de l'OCDE⁵, les répercussions sur les marchés de produits agricoles peuvent être conséquentes (voir encadré 2.1).

Sous l'effet de la réglementation sur les carburants renouvelables (Renewable Fuels Standard, RFS), les États-Unis resteront un acteur majeur dans ce domaine, mais la production d'éthanol devrait croître dans d'autres pays également, par exemple au Canada, en Chine et en Australie, entre autres. Par ailleurs, nous n'avons pas retenu d'hypothèses explicites au sujet de l'Union européenne, où une nouvelle directive de 2006 devrait rendre obligatoire un objectif jusqu'ici facultatif, à savoir porter à 5.75 % la part des biocarburants dans la consommation totale de carburants d'ici à 2010. Une grande partie de la progression des biocarburants dans l'UE devrait provenir du biogazole, mais la production d'éthanol devrait provoquer une forte hausse de la demande de blé et de céréales secondaires, ainsi que de betterave sucrière, même si une partie de la demande supplémentaire d'éthanol a des chances d'être satisfaite par des importations en provenance de pays où les coûts de production sont inférieurs. Comme le montre le rapport de l'OCDE, les coûts de production des biocarburants risquent de rester relativement élevés dans plusieurs pays, de sorte que, sans un soutien, la production ne peut pas y être viable compte tenu des prix actuels du pétrole brut (environ 60 USD le baril). L'augmentation des aides publiques et l'adoption de normes imposant des taux de mélange pourraient cependant provoquer un essor rapide de la production de biocarburants dans les années à venir. Néanmoins, ces aides risquent aussi de créer des distorsions sur les marchés, dont il faut analyser soigneusement la nature et le niveau avant d'agir. Une fois établies, les mesures de soutien peuvent en effet se révéler très difficiles à remettre en question si des modifications s'avèrent nécessaires en raison d'effets imprévus sur les marchés ou d'un changement du contexte économique où s'inscrit la production de bioénergie lié à des avancées technologiques.

Globalement, la production mondiale d'éthanol fabriqué à partir de céréales pourrait progresser plus vite dans les années à venir, à moins qu'une baisse plus rapide et plus

prononcée des prix du pétrole brut ne freine l'essor des biocarburants en accentuant la dépendance vis-à-vis des aides publiques. Le nombre de pays qui se lanceront dans la production de biocarburants et les quantités d'éthanol produites à partir de céréales restent pour l'instant incertains. À long terme, toutefois, il semble très probable que l'éthanol fabriqué à partir de céréales ou de plantes sucrières (mais aussi le biogazole, obtenu à partir d'huiles végétales) sera remplacé par d'autres biocarburants plus rentables. Deux technologies en cours de développement paraissent prometteuses : la conversion de la cellulose et de l'hémicellulose⁶ par des enzymes pour produire de l'éthanol, et le procédé en deux étapes « biomass-to-liquid » (BTL), qui donne des carburants adaptés aux moteurs Otto et diesel. Ces technologies sont encore trop onéreuses pour faire concurrence aux carburants existants, mais elles exploitent la biomasse beaucoup plus efficacement. Elles permettraient donc de satisfaire la demande future de biocarburant en utilisant une superficie agricole nettement plus réduite. Par ailleurs, elles permettraient de produire des quantités beaucoup plus importantes de biocarburants, ce qui compenserait en partie l'effet de l'amélioration de l'efficacité sur les marchés de produits agricoles.

Le commerce des céréales continue d'obéir en grande partie à l'action des pouvoirs publics en Chine et en Inde

En Chine, dans le passé, la politique d'autosuffisance empêchait les importations massives de céréales. Cette doctrine continue de régir les marchés et les échanges, en particulier ceux des céréales alimentaires. Par conséquent, les importations de riz devraient rester modestes. Le blé, essentiellement utilisé dans l'alimentation humaine en Chine, a été traité avec moins de rigueur dans le passé, mais les importations restent en grande partie subordonnées aux décisions des pouvoirs publics et sont donc difficiles à projeter. Une analyse récente a montré que différentes stratégies possibles peuvent avoir des répercussions importantes sur le marché international du blé⁷. Elles peuvent aller de la politique de l'autosuffisance, similaire à celle qui est prévue pour le riz et qui n'autorise que des importations très limitées, à une attitude assez libérale permettant des importations assorties de droits de douane faibles au-delà des contingents tarifaires prévus dans le cadre de l'OMC. Dans la mesure où 90 % des contingents tarifaires de blé sont administrés par des entreprises commerciales d'État, autrement dit par le gouvernement central, les importations de cette céréale sont fortement tributaires des décisions politiques.

En ce qui concerne les céréales secondaires, les autorités chinoises semblent disposées à laisser progresser les importations, pour satisfaire les besoins croissants de l'élevage et pour anticiper l'augmentation de la production d'éthanol. Ces importations semblent donc obéir à des considérations davantage économiques que politiques. Cependant, les projections du volume des importations en valeur absolue restent incertaines. Étant donné que les problèmes d'environnement comme l'érosion et la désertification s'aggravent et que les superficies agricoles reculent face à l'extension des agglomérations urbaines et des infrastructures, il n'est pas exclu que les ressources productives diminuent plus vite que prévu. Une variation de 1 % de la production intérieure modifierait le volume des échanges de plus de 1.5 millions de tonnes, ce qui révèle la sensibilité des marchés internationaux à la situation sur le marché chinois.

Une augmentation des importations de riz de la Chine pourrait avoir des incidences plus sensibles encore. Dans le cadre des négociations sur son adhésion à l'OMC, le pays avait accepté de porter ces importations à 5.3 millions de tonnes à l'horizon 2004, au titre d'un contingent tarifaire taxé à 1 % cette même année. Ce volume ne représentait que 4 %

de la production chinoise, mais 20 % des échanges mondiaux, ce qui souligne l'effet qu'aurait pu avoir l'utilisation complète du contingent sur le volume de ces échanges et sur les prix internationaux. Dans les faits, les importations sont restées très en deçà du contingent, les autorités chinoises étant conscientes des perturbations qu'elles auraient pu entraîner à l'échelle mondiale. C'est pourquoi, la plupart des années, les pouvoirs publics adaptent leur politique de manière à limiter la dépendance de la Chine envers le marché mondial. Par exemple, lorsqu'elles ont été confrontées à l'accroissement de l'excédent, au début des années 2000, elles ont réduit les aides à la production dans l'optique de limiter celle-ci, au lieu d'écouler l'excédent en question sur les marchés étrangers moyennant des exportations massives. En 2004, c'est l'inverse qui s'est produit : les pouvoirs publics ont alors réagi à la hausse des prix en appliquant de nouveau des prix minimums pour stimuler l'accroissement de la production et limiter les importations nécessaires. Quoi qu'il en soit, même s'il y a peu de chances que les autorités modifient leur ligne actuelle sur le riz, certains signes indiquent qu'elles pourraient accepter que le pays soit plus tributaire des achats à l'étranger dans les années à venir, moyennant par exemple la signature de protocoles d'accord avec les grands exportateurs. L'intérêt que suscite le marché chinois du riz de qualité supérieure est par ailleurs illustré par les efforts déployés dernièrement par le Japon pour que la Chine supprime les restrictions phytosanitaires qu'elle impose aux exportations japonaises.

Compte tenu de ses politiques agricoles complexes et régionalisées, l'Inde joue un rôle difficile elle aussi sur les marchés des céréales. Ses stocks publics sont importants et ses échanges sont en grande partie régis par les pouvoirs publics. Elle ne devrait pas exercer une forte influence sur le commerce du blé et des céréales secondaires dans les dix années à venir, et elle continuera probablement à exporter du riz en quantités limitées (essentiellement du riz parfumé). Cependant, tout comme en Chine, de modestes variations dans l'équilibre interne entre l'offre et la demande ou dans la position des autorités vis-à-vis du commerce extérieur pourraient avoir des effets substantiels sur les marchés internationaux.

L'orientation des règles internationales devrait avoir moins d'effets sur les céréales que sur les autres produits

Si le cycle du développement de Doha aboutissait à un accord réduisant sensiblement toutes les formes d'aides à l'exportation, améliorant l'accès aux marchés et diminuant le soutien interne, l'évolution des marchés internationaux de produits agricoles s'en trouverait modifiée. L'ampleur et la nature des répercussions seraient bien entendu fonction des dispositions précises de l'accord en question. Néanmoins, en tout état de cause, il est probable que les effets sur les céréales seraient moindres que sur d'autres produits. D'après les estimations du soutien aux producteurs, l'appui dont bénéficient le blé, le maïs et les autres céréales dans l'OCDE est en moyenne supérieur à la moyenne de l'ensemble des produits⁸ (33 %, 31 % et 43 %, respectivement). Cependant, il fait relativement peu appel aux mesures qui faussent le plus les échanges et la production, comme le soutien des prix du marché et les paiements au titre de la production ou de l'utilisation d'intrants. Ainsi, les incidences directes d'une réforme des politiques sur les marchés des céréales seraient probablement plus modestes que sur les autres marchés, mais les effets indirects de l'évolution des marchés de la viande ou d'autres produits végétaux pourraient néanmoins être notables et il faudra procéder à une analyse attentive du résultat final des négociations.

Le riz reste un produit stratégique dans beaucoup de pays

Des accords régionaux récents confirment que beaucoup de pays en développement, de même que quelques pays développés, sont très préoccupés par les effets de la libéralisation sur leur secteur rizicole, comme l'illustre leur position dans le cadre des négociations en cours. Dans l'accord de libre-échange signé en 2004 par les États-Unis, la République dominicaine et cinq pays d'Amérique centrale (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua), le riz est, de tous les produits, celui pour lequel la période de transition prévue avant élimination complète des droits de douane est la plus longue (de 18 à 20 ans). Plus récemment, les deux accords bilatéraux conclus entre les États-Unis et le Pérou, d'une part, et les États-Unis et la Colombie, d'autre part, concèdent à ces deux pays d'Amérique latine des périodes de mise en œuvre d'une durée comparable pour l'ouverture de leur marché du riz. Cette céréale a été le principal obstacle à la conclusion d'un accord de libre-échange entre la Corée et dix pays membres de l'ANASE en décembre dernier. En 2004, la Corée a réussi à obtenir la prolongation jusqu'à 2014 du traitement préférentiel dont elle bénéficie pour le riz, en vertu duquel le pays peut appliquer des barrières non tarifaires à condition qu'il accroisse son accès minimal aux importations. Un accord similaire concernant la prolongation du traitement spécial applicable au riz aux Philippines est en cours de négociation. Plus généralement, beaucoup de pays ont fait savoir qu'ils avaient l'intention de considérer le riz comme un produit spécial ou un produit sensible dans le cadre des négociations de l'OMC.

Encadré 2.1. Incidences de la croissance de la production de biocarburants sur les marchés agricoles

La part des biocarburants dans la demande de produits agricoles est importante et va croissant. L'éthanol, actuellement produit à partir de céréales, de betterave sucrière et de canne à sucre, peut dès aujourd'hui se substituer à l'essence classique. Le biodiesel, produit quant à lui à partir d'huiles végétales principalement (mais aussi de graisses animales et d'huiles de friture usagées), peut remplacer le gazole. Si l'utilisation d'éthanol et de biodiesel exige une modification du moteur des véhicules de transport classiques, les possibilités de mélange et la vente de véhicules équipés de moteurs adaptés permettent de penser que ces carburants pourront un jour occuper une place non négligeable dans la consommation totale de carburants, surtout si leur consommation est encouragée par les pouvoirs publics dans un grand nombre de pays. Ces évolutions auront de toute évidence une incidence importante sur l'évolution à venir des marchés agricoles; on trouvera dans cet encadré les résultats d'un rapport récent de l'OCDE intitulé « Incidences de la croissance de la production de biocarburants sur les marchés agricoles » [AGR/CA/APM(2005)24/FINAL], qui passe en revue les aspects économiques et les répercussions probables sur le marché d'une nouvelle expansion de la production de biocarburants, essentiellement de première génération comme l'éthanol et le biodiesel¹, dans un certain nombre de grands pays producteurs.

Les coûts de production des biocarburants varient considérablement suivant les pays et les matières premières utilisées. Bien que les estimations des coûts de production du biocarburant comportent une dose non négligeable d'incertitude, d'après les données disponibles, les coûts unitaires de l'éthanol brésilien tiré de la canne à sucre apparaissent bien inférieurs à ceux de la plupart des autres systèmes de production. Le coût unitaire de l'éthanol brésilien tiré de la canne à sucre est bien inférieur à celui des biocarburants issus de la plupart des autres systèmes de production. Ainsi, seul le Brésil est capable de produire de l'éthanol économiquement viable lorsque le prix mondial du baril de pétrole tourne autour de 39 USD, comme c'était le cas en 2004,

Encadré 2.1. Incidences de la croissance de la production de biocarburants sur les marchés agricoles (suite)

l'année de référence du rapport susmentionné. D'après les estimations des coûts de production aux États-Unis, au Canada et dans l'UE, en l'absence d'aides publiques, la production de biocarburant ne sera économiquement viable que si les prix du pétrole évoluent à la hausse. Aux États-Unis, la production d'éthanol à partir du maïs ne deviendra viable, selon ces calculs, que lorsque le prix du pétrole excèdera 44 USD, chiffre déjà dépassé en 2005; les estimations concernant l'éthanol et le biodiesel calculées pour d'autres pays et matières premières se situent entre 65 USD et 145 USD. En conséquence, les niveaux de prix du pétrole à partir desquels la production nationale de biocarburant deviendrait rentable sans subventions varient sensiblement selon les pays mais aussi selon les matières premières utilisées. Les principales variables intervenant dans les comparaisons entre pays et matières premières sont notamment les prix intérieurs des cultures qui dépendent des conditions régionales de l'offre et de la demande, ainsi que des politiques nationales et commerciales. On trouve des résultats analogues en ce qui concerne les besoins de terres correspondant à un pourcentage donné de la consommation intérieure de carburants. Selon ces calculs, les trois régions de la zone de l'OCDE, États-Unis, Canada et UE-15 auront besoin de 30 % à 70 % de leur superficie cultivée actuelle pour remplacer 10 % de la consommation de carburant par des biocarburants², dans l'hypothèse de technologies de production et de rendements agricoles inchangés et en l'absence d'échanges internationaux ou d'utilisation de terres marginales ou de jachères. Au Brésil, ce chiffre sera seulement de 3 % en raison non seulement du fort taux de production d'éthanol par hectare de terre, mais aussi du fait que la consommation par habitant de carburant est relativement faible dans ce pays. Les coûts de production et les besoins en terre font que le Brésil bénéficie d'un avantage comparatif important par rapport aux pays de l'OCDE de l'hémisphère nord. D'autres pays tropicaux et subtropicaux tels que l'Inde, la Chine et d'autres pays d'Amérique latine bénéficient des mêmes conditions agroclimatiques favorables et devraient être également en mesure de produire des biocarburants aussi rentables.

Le rapport cité plus haut n'aborde pas cet aspect et de nouveaux travaux devront être consacrés à cette question ainsi qu'aux coûts et avantages environnementaux des systèmes de production de biocarburant dans les différents pays.

La demande additionnelle de produits agricoles devrait avoir des conséquences non négligeables pour l'évolution des marchés. Les principaux producteurs de biocarburants explicitement étudiés dans cette analyse (le Brésil, les États-Unis, l'UE et le Canada) devraient sensiblement réduire leurs exportations, ou accroître leurs importations, de matières premières énergétiques. Les prix mondiaux devraient être particulièrement affectés dans le cas du sucre, dont le prix pourrait augmenter de jusqu'à 60 % en 2014 par rapport au scénario de maintien des quantités de biocarburant à leur niveau actuel. Les autres prix réagiront de façon moins marquée, mais pourraient toutefois augmenter d'environ 4 % dans le cas des céréales et de jusqu'à 20 % dans celui des huiles végétales. Notons que les pays qui ne sont pas étudiés dans cette analyse, en particulier l'Inde et la Chine, devraient aussi voir leur production et leur consommation de biocarburant augmenter au cours des dix prochaines années.

Selon l'hypothèse de départ de cette analyse, les prix mondiaux du pétrole reculent après avoir culminé en 2005, or les événements récents semblent indiquer que le prix du pétrole brut pourrait se maintenir au-dessus de 60 USD le baril. À supposer que les politiques demeurent inchangées, la hausse des prix du pétrole brut devrait stimuler la production de biocarburants. Le dynamisme de la croissance de la production de biocarburants dépendra de paramètres non encore observés, en particulier de la vitesse et de la vigueur avec laquelle les industries des biocarburants accroîtront leur production à mesure qu'elle devient plus rentable. Bien que la demande accrue de matières premières énergétiques pour la production de biocarburant se traduise par une hausse des prix sur les marchés agricoles, les résultats de l'analyse semblent montrer que ces effets pourraient bien être plus faibles que ceux d'une réduction des approvisionnements dus à l'impact direct de la hausse des prix du pétrole sur les coûts de production agricoles.

Encadré 2.1. Incidences de la croissance de la production de biocarburants sur les marchés agricoles (suite)

Les projections des présentes *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO* tiennent compte explicitement de l'augmentation de la production de biocarburant qui se poursuivra dans un certain nombre de pays, dont le Brésil, les États-Unis et le Canada. Alors que la production d'éthanol est supposée suivre la même trajectoire de croissance au Brésil, elle devrait absorber des quantités croissantes de maïs aux États-Unis³, et de maïs et de blé au Canada au cours des prochaines années, d'où une nette évolution à la hausse des prix internationaux des céréales secondaires. S'agissant de l'UE, on suppose que l'augmentation de la production de biodiesel suit la tendance observée depuis quelques années. Toutefois, l'objectif actuel de l'UE qui prévoit de remplacer 5.75 % de la consommation totale de carburants par des biocarburants d'ici 2010, et devrait devenir obligatoire avec la nouvelle Directive attendue en 2006, pourrait aiguillonner la croissance de la production et l'utilisation de biocarburant qui dépasseraient alors largement les chiffres des présentes Perspectives. Cela pourrait impliquer une forte réduction des exportations projetées de blé et un accroissement des importations d'oléagineux et/ou d'huiles végétales, d'où un raffermissement des prix sur les marchés internationaux. D'autres pays tels que la Chine et l'Inde notamment, se lancent également dans la production de biocarburant.

L'étude résumée ici n'est encore que partielle et préliminaire. Plusieurs réserves doivent être faites concernant l'analyse quantitative présentée, notamment si l'on considère les hypothèses retenues concernant les coûts et techniques de production et leur impact sur les superficies requises. De plus les différents niveaux de compétitivité des biocarburants entre les pays de l'UE n'ont pas été pris en compte ni les avantages que pourraient procurer les biocarburants « avancés ». Enfin, les implications pour les échanges internationaux n'ont pas été considérées. Cette étude indique la direction et l'ampleur potentielle des effets de l'accroissement de la production de biocarburants sur les marchés agricoles. Cependant, les réserves que l'on vient de mentionner justifient de nouveaux travaux pour évaluer, avec plus de précision que ne le permettent les connaissances actuelles, le rôle des politiques fondées sur le jeu du marché et de l'intervention des pouvoirs publics dans cette évolution.

1. La production de biocarburants de deuxième génération, tels que l'éthanol produit à partir de matériaux cellulosiques ou le BTL (biomass-to-liquid), est actuellement à l'étude dans des installations pilotes dans beaucoup de pays. Bien qu'actuellement les coûts de conversion ne soient pas viables économiquement, ils devraient considérablement baisser au cours des 10 à 20 prochaines années, et les biocarburants de deuxième génération pourraient devenir alors plus rentables que les biocarburants actuels.
2. Les calculs effectués plus récemment concernant l'UE25 font apparaître une diminution sensible des besoins de terre qui tombent à environ 43 % de la superficie totale cultivée en blé, en oléagineux et en betterave sucrière, contre plus de 70 % pour l'UE15 dans l'étude citée. Cette différence s'explique par les échanges de biocarburants et de matières premières énergétiques au sein de l'UE et par le fait que le taux d'extraction du colza est plus élevé que celui des autres oléagineux.
3. Contrairement à l'étude citée, les présentes *Perspectives agricoles* tiennent compte du Renewable Fuel Standard (RFS), qui a pris force de loi en 2005. Cette loi a modifié les normes en faveur de l'éthanol et des autres biocarburants et accru la consommation obligatoire de biocarburants.

Notes

1. Sauf indication contraire, tous les dates renvoient à l'année de commercialisation (par exemple, 2005 correspond à l'année de commercialisation 2005/2006). En général, celle-ci s'entend de juin à mai pour le blé, de septembre à août pour les céréales secondaires et de janvier à décembre pour le riz, mais les données nationales peuvent correspondre à des périodes légèrement différentes.
2. L'accroissement de la population, la hausse des revenus et l'occidentalisation du régime alimentaire entraînent une augmentation de la demande d'aliments plus chers, comme la viande et les produits laitiers. Ils se traduisent donc par une augmentation de la consommation de céréales dans l'élevage. Par ailleurs, bien que les superficies plantées n'enregistrent qu'une

modeste progression, l'amélioration de la productivité des cultures, imputable à la sélection et au perfectionnement des méthodes de production, autorise une hausse de l'offre.

3. Le premier producteur mondial d'éthanol est le Brésil, mais ce carburant y est fabriqué à partir de la canne à sucre.
4. Ce type d'élevage est relativement inefficace et recourt moins aux céréales et aux tourteaux d'oléagineux. Par conséquent, leur disparition au profit de systèmes de production plus commerciaux ferait en principe augmenter la quantité d'aliments du bétail utilisée par unité de viande produite.
5. OCDE (2006), *Incidences de la croissance de la production de biocarburants sur les marchés agricoles*.
6. Voir le glossaire figurant dans OCDE (2006).
7. OCDE (2005), *OECD Review of Agricultural Policies: China*. Chapitre 3.3 : « Domestic and world market implications of alternative grain stock estimates and trade policies in China. »
8. Soit 30 % en 2004 (voir OCDE, 2005, *Les politiques agricoles des pays de l'OCDE – Suivi et évaluation 2005*).

Sigles et abréviations

AAGU	Accord sur l'agriculture du cycle d'Uruguay
ABARE	Australian Bureau of Agricultural and Resource Economics
ACP	Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
ALENA	Base de données sur l'accès aux marchés agricoles
AMAD	Accord de libre-échange nord-américain
AWB	Conseil australien de blé (Australian Wheat Board)
CAFTA	Accord de libre-échange de l'Amérique centrale
CEI	Communauté des États indépendants
CWB	Conseil canadien sur le blé (Canadian Wheat Board)
Cwt	100 livres EU
DCP	Dépenses de la consommation privée
DR-CAFTA	Accord régional conclu entre les États-Unis, les pays de l'ALECA et la République dominicaine
Ebj	Exercice budgétaire japonais débutant le premier janvier
Epc	Équivalent poids carcasse
ERS	Service de recherche économique (ERS) de l'USDA
ESB	Encéphalite spongiforme bovine
ESP	Estimation du soutien aux producteurs
Est	Estimation
EU	États-Unis
EUROSTAT	Office statistique des Communautés européennes
FAB	Franco à bord (prix à l'exportation)
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAOSTAT	Base de données en ligne de la FAO
FMD	Fièvre aphteuse
FMI	Fonds monétaire international
FSRI Act	Loi sur la sécurité agricole et l'investissement rural de 2002 (États-Unis)
GM	Génétiquement modifié
H5N1	Hémagglutinine de type 5, et la Neuraminidase de type 1
IDE	Investissement direct étranger
IPC	Indice des prix à la consommation
Kt	Milliers de tonnes
LÉP	Lait écrémé en poudre
LIGONZA	Leche Industrializada
MAF	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (Nouvelle-Zélande)
MAFF	Ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche (Japon)
MERCOSUR	Accord multilatéral sur les échanges des pays du Sud
MGLA	Matière grasse laitière anhydre
Mha	Millions d'hectare
Mn	Millions
Mt	Millions de tonnes
NPF	Nation la plus favorisée
NZDB	Office néo-zélandais des produits laitiers
nv-MCJ	Nouvelle variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCM	Organisation commune des marchés du sucre (UE)
OGM	Organisme génétiquement modifié

OIE	Office international des épizooties
OMB	Bureau de la gestion et du budget (États-Unis)
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONU	Organisation des Nations unies
PAC	Politique agricole commune
Pac	Prêt à cuire
Pad	Poids au détail
Pcp	Poids carcasse parée
PDD	Programme de Doha pour le développement
PECO	Pays d'Europe centrale et orientale
PFCP	Paiements au titre des contrats de production flexible
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PNM	Pays non membre
Pp	Poids produit
PPC	Peste porcine classique
PROCAMPO	Programme mexicain de soutien direct aux agriculteurs
PSD	Production Supply and Distribution de l'USDA
Pv	Poids vif
RFS	Normes sur les carburants renouvelables aux États-Unis, faisant partie de la loi de 2005 sur la politique de l'énergie et ajustant les normes de carburant en faveur de l'éthanol et des autres biocarburants et imposant des quantités plus importantes de consommation de biocarburant
SARS	Syndrome respiratoire aigu grave
SH	Système harmonisé de codage et de description des produits
SHTF	Isoglucose
T/ha	Tonnes par hectares
TSA	Tout sauf les armes
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne
UE-10	Les dix nouveaux membres de l'UE à dater de mai 2004
UE-15	Les quinze États membres de l'UE
UE-25	Les 25 États membres de l'UE à partir de mai 2004
USDA	Ministère de l'Agriculture des États-Unis
ZLEA	Zone de libre-échange des Amériques

Symboles

ARS	peso argentin
AUD	dollar australien
BRL	real (Brésil)
CAD	dollar canadien
CNY	yuan chinois
EUR	euro (Europe)
ha	hectare
Hltr	hectolitre
HUF	forint hongrois
IDR	roupie indonésienne
INR	roupie indienne
JPY	yen japonais
kg	kilogramme
KRW	won coréen
L	litre
MXN	peso mexicain
mt	millions de tonnes
NZD	dollar néo-zélandais
PLN	zloty polonais
rub	rouble russe
THB	baht thaïlandaise
USD	dollar des États-Unis

Les perspectives en bref

- Selon les projections, la production agricole mondiale devrait connaître une croissance régulière durant les dix prochaines années, plus lente toutefois qu'au cours de la précédente décennie. La consommation alimentaire par habitant augmente à la faveur de l'accroissement des revenus et de l'essor des échanges. La hausse de la production locale et la baisse des coûts résultant de l'amélioration de l'efficacité des systèmes de transport et de distribution des produits, de même que l'évolution de la consommation due à l'urbanisation et à la modification des habitudes alimentaires contribuent aussi à cette évolution dans les pays en développement. Dans ces pays, les produits animaux et les céréales fourragères gagnent du terrain par rapport aux céréales alimentaires. Sur les marchés plus développés les problèmes d'approvisionnement en produits alimentaires sont désormais remplacés par des préoccupations concernant les caractéristiques et la qualité des produits.
- Les pays en développement pèsent de plus en plus lourd dans l'expansion des marchés agricoles mondiaux. Cette tendance devrait s'accélérer pendant la période étudiée dans les *Perspectives* à mesure que les investissements dans la capacité et les infrastructures de production déplacent la production, notamment de produits agricoles non transformés, des pays développés vers le monde en développement. La réforme des politiques dans les pays développés modifie lentement la nature du soutien à la production agricole, et se répercute sur les niveaux et les lieux de production.
- Bien que globalement, la production progresse plus rapidement dans les pays en développement et les ex-économies en transition que dans les pays développés, les projections indiquent une hausse des importations nettes de produits alimentaires de base dans les pays les moins avancés. Ces pays, où la croissance de la productivité n'arrive pas à suivre celle de la population comptent davantage sur les marchés mondiaux pour assurer leur sécurité alimentaire et sont plus exposés aux fluctuations des prix du marché international.
- La forte concurrence de plusieurs pays en développement ou d'ex-pays en transition sur les marchés d'exportation reflète l'avantage comparatif dont bénéficient ces pays pour de nombreux produits agricoles. Dans le même temps, les nouvelles technologies conjuguées à mondialisation et l'intégration croissante de la filière agroalimentaire continueront de modifier les flux d'échanges au profit de produits davantage transformés. La croissance des échanges de produits agricoles ne devrait toutefois pas être optimale, selon les projections, en raison de la persistance d'importantes barrières commerciales et des contrôles réglementaires concernant la sécurité des aliments et les caractéristiques environnementales.
- Les échanges mondiaux de blé et de céréales secondaires devraient enregistrer une croissance modérée et ceux de riz, continuer de progresser à un rythme plus rapide pendant toute la période étudiée. Les échanges de céréales secondaires restent étroitement liés à l'essor de la production animale, notamment dans les pays qui ne sont pas en mesure de répondre à leurs besoins fourragers. La forte demande d'huiles végétales comestibles et de farines protéiques utilisées dans l'alimentation du bétail devrait maintenir, pour les oléagineux et les produits dérivés, les parts respectives des échanges sur la production mondiale à des niveaux supérieurs à ceux du blé et des céréales secondaires.
- Les échanges mondiaux d'oléagineux et de produits oléagineux à un niveau largement supérieur à celui des échanges de blé et de céréales secondaires.
- Les prix de l'énergie devraient demeurer élevés pendant toute la période considérée dans les *Perspectives*, ce qui favorisera la production de produits agricoles à moins forte intensité d'énergie et les investissements dans les installations de production de biocarburants. En conséquence,

l'accroissement de la production d'éthanol tiré du maïs aux États-Unis devrait freiner la croissance des exportations de maïs. Au Brésil en revanche, la forte expansion du secteur de l'éthanol tiré de la canne à sucre ne devrait pas empêcher ce pays de gagner encore du terrain sur les marchés mondiaux du sucre.

- Les perspectives des échanges mondiaux de viande, qui bénéficient de l'augmentation des revenus par habitant dans de nombreux pays importateurs, risquent d'être revues à la baisse en raison de la récurrence des épizooties et de leurs probables répercussions. Les prix mondiaux des produits laitiers devraient rester fermes pendant toute la période considérée, sous l'effet conjugué de l'accroissement de la demande dans les pays en développement, notamment d'Asie de l'Est, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient et de la faible croissance prévue des exportations des fournisseurs traditionnels d'Océanie et d'Europe.
- Les perturbations de la production dues aux conditions climatiques, les prix de l'énergie, les investissements dans les capacités de production de biocarburants, le risque de croissance économique plus faible et l'évolution des politiques agricoles sont autant d'incertitudes qui pèsent sur les perspectives des marchés agricoles mondiaux. L'issue des négociations commerciales multilatérales du Programme de Doha pour le développement est un autre élément d'incertitude non négligeable. Les perspectives des marchés agricoles mondiaux dépendent dans une très large mesure de l'évolution de la situation économique au Brésil, en Chine et en Inde, trois géants agricoles mondiaux.

ANNEXE B

Glossaire

Accès au marché

Concessions mentionnées dans les listes des pays figurant dans l'Accord d'Uruguay sur l'agriculture relatives à la consolidation, à la réduction des droits de douane et à d'autres termes d'engagements sur l'accès aux marchés.

Accord de Berlin

Programme de réforme la Politique agricole accepté par les chefs d'État de l'Union européenne en mars 1999. À partir de l'an 2000, ce programme réduit le soutien des prix et augmente les paiements directs aux céréales et à la viande bovine, abaisse les paiements directs aux oléagineux (en les harmonisant avec ceux des céréales) et augmente les quotas laitiers. Les réductions des prix de soutien et l'introduction de nouveaux paiements directs aux produits laitiers sont repoussés jusqu'en 2005, au moment d'une seconde augmentation des quotas laitiers. Tout comme les propositions initiales de la Commission européenne qui n'ont pas été acceptées, ce programme est souvent appelé « Agenda 2000 ».

Accord de Blair House

Accord portant sur l'agriculture, signé par les États-Unis et la Communauté européenne en 1992, traitant essentiellement des limites apportées aux subventions du secteur des oléagineux dans l'UE et ouvrant la voie à l'Accord d'Uruguay.

Accord d'Uruguay sur l'agriculture

Les termes de l'accord d'Uruguay sur l'agriculture sont contenus dans la section de l'Acte final reprenant les résultats des négociations commerciales multilatérales du cycle d'Uruguay intitulés « Accord sur l'agriculture ». Ce texte comprend les engagements dans les domaines de l'accès aux marchés, du soutien interne (voir MGS) et des subventions à l'exportation ainsi que les dispositions générales concernant le suivi et la poursuite des objectifs. En outre, chaque pays a une Liste nationale qui fait partie intégrante de ses engagements dans le cadre de cet accord. Il existe un accord séparé intitulé Accord sur l'application de mesures sanitaires et phytosanitaires. Cet accord tente d'établir un cadre multilatéral de règles et de disciplines pour orienter l'adoption, l'élaboration et l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires afin de minimiser leurs effets négatifs sur le commerce.

Accord du Luxembourg

Une décision formelle sur une plus ample « réforme de la PAC – perspective de long terme d'une agriculture durable » a été prise par le conseil de l'UE des ministres de l'agriculture, lors de sa réunion du 26 juin 2003. La réforme comprend des modifications de grande envergure des politiques en cours, incluant des réductions supplémentaires dans les prix de soutien qui seront compensées en partie par des paiements directs et un plus grand découplage de la plupart des paiements directs, tel que le nouveau paiement unique par exploitation pour la production en cours. Les différents éléments de la réforme seront mis en place en 2004 et 2005, 2005 pour le paiement unique par exploitation. Si un état membre avait besoin d'une période de transition du fait de ses conditions agricoles particulières, il pourrait appliquer le paiement unique par exploitation à partir de 2007 au plus tard.

Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Mesures SPS)

Accord conclu dans le cadre de l'OMC et comprenant les normes visant à protéger la vie et la santé des personnes, des animaux et des végétaux.

Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)

Accord trilatéral sur les échanges, notamment les échanges agricoles, conclu entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, visant à éliminer progressivement les droits de douane et à revoir les autres règles commerciales entre les trois pays sur une période de 15 ans. Cet accord, qui a été signé en décembre 1992, est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1994.

Achats d'intervention

Achats opérés par la Commission de la Communauté européenne pour soutenir les prix du marché intérieur.

Agenda 2000

Programme de réforme la Politique agricole commune proposé par la Commission européenne en 1998. Les chefs d'État de l'Union européenne ont accepté un programme de réformes en mars 1999, après qu'il ait subi un certain nombre de modifications. À partir de l'an 2000, ce programme réduit le soutien des prix et augmente les paiements directs aux céréales et à la viande bovine, abaisse les paiements directs aux oléagineux (en les harmonisant avec ceux des céréales) et augmente les quotas laitiers. Les réductions des prix de soutien et l'introduction de nouveaux paiements directs aux produits laitiers sont repoussés jusqu'en 2005, au moment d'une seconde augmentation des quotas laitiers. Ce programme est communément appelé « Accord de Berlin » afin de le distinguer de l'accord correspondant aux propositions initiales de la Commission européenne.

Accord « double zéro »

Selon les accords « double zéro », l'UE et les PECO se sont entendus pour accorder des contingents, pour une certaine quantité, exempts de droit et ce pour quelques produits agricoles. L'UE et les PECO se sont également entendus pour ne pas utiliser des subventions à l'exportation pour ces mêmes produits agricoles. Les accords ont été conclus

bilatéralement entre l'UE et chacun des pays PECO, de ce fait chaque accord est différent d'un pays à l'autre.

AMAD

Base de données relatives à l'accès aux marchés agricoles et issue d'un effort de coopération entre Agriculture et Agro-alimentaire du Canada, la Direction générale de l'agriculture de la Commission européenne, la FAO, l'OCDE, la Banque mondiale, CNUCED et le Service de recherches économiques du Département de l'agriculture des États-Unis. Les données proviennent des notifications et barèmes soumis à l'OMC.

Analyse des risques et point de contrôle critique

Le système de l'Analyse des risques et du point de contrôle critique est un système de contrôle de la sécurité alimentaire et il procure une approche plus structurée et critique du contrôle des risques identifiés que les contrôles traditionnels et les procédures de contrôle de qualité. Ce système peut identifier les zones préoccupantes avant que des défections aient été enregistrées, ce qui est tout particulièrement utile quand il s'agit de mettre en place de nouvelles opérations.

Année de commercialisation (tourteaux oléagineux)

Se rapporte à l'année commerciale débutant le 1^{er} octobre.

Année de commercialisation (huiles oléagineuses)

Se rapporte à l'année commerciale débutant le 1^{er} octobre.

Biocombustible

Au sens large, ce définit comme tout combustible solide, liquide ou gazeux produit à partir de la biomasse. Plus précisément, le terme de biocombustible comprend tout ce qui remplace le carburant pour transport routier à base de pétrole, soit le bioéthanol produit à partir de plantes sucrières, de céréales et autres plantes de féculs qui peut être utilisé en additif dans un mélange ou en remplacement de l'essence, soit le biogazole produit principalement à partir d'huiles végétales mais aussi à partir de déchets d'huiles ou de graisses animales, qui peut être utilisé en mélange ou en remplacement des diesels à base de pétrole.

Biomasse

La biomasse est définie comme tout végétal utilisé directement comme combustible ou transformé sous une autre forme avant combustion. Cela comprend le bois, les déchets végétaux (comprenant les déchets du bois et des cultures utilisés pour la production d'énergie), les produits et déchets animaux et les déchets industriels et urbains, utilisés comme alimentation pour produire les produits biologiques.

CAFTA

Accord compréhensif d'échanges entre le Costa Rica, la République dominicaine, le Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua et les États-Unis.

Campagne (blé)

Se rapporte à la campagne de commercialisation débutant le 1^{er} avril au Japon, le 1^{er} juin aux États-Unis, le 1^{er} juillet dans l'UE et en Nouvelle-Zélande, le 1^{er} août au Canada et le 1^{er} octobre en Australie.

Campagne (céréales secondaires)

Se rapporte à la campagne de commercialisation débutant le 1^{er} avril au Japon, le 1^{er} juillet dans l'UE et en Nouvelle-Zélande, le 1^{er} août au Canada et le 1^{er} octobre en Australie. La campagne américaine commence le 1^{er} juin pour l'orge et l'avoine et le 1^{er} septembre pour le maïs et le sorgho.

Campagne (oléagineux)

Se rapporte à la campagne de commercialisation débutant le 1^{er} avril au Japon, le 1^{er} juillet dans l'UE et en Nouvelle-Zélande, le 1^{er} août au Canada et le 1^{er} octobre en Australie. La campagne américaine commence le 1^{er} juin pour le colza et le 1^{er} septembre pour le soja et le tournesol.

Campagne (riz)

Se rapporte à la campagne de commercialisation débutant le 1^{er} avril au Japon et en Australie, le 1^{er} août aux États-Unis, le 1^{er} septembre dans l'UE, le 1^{er} octobre au Mexique, le 1^{er} novembre en Corée et le 1^{er} janvier pour les autres pays.

Céréales

Défini comme blé, céréales secondaires et riz.

Céréales secondaires

Définis comme orge, maïs, avoine, sorgho et autres céréales secondaires dans tous les pays, sauf l'Australie qui comprend le triticale et l'UE où le seigle et les céréales mélangées sont inclus.

Codex Alimentarius

La Commission du Codex Alimentarius a été créée en 1963 par la FAO et WHO pour développer des normes alimentaires, des orientations et d'autres documents liés à ce domaine; par exemple le recueil d'instruction du Programme commun de normes alimentaires FAO/WHO. L'idée principale de ce programme est de protéger la santé des consommateurs, de permettre le commerce équitable dans les échanges de produits alimentaires et de favoriser la coordination de tous les travaux sur les normes alimentaires menés par les gouvernements et les organisations non gouvernementales.

Combustible issu de la biomasse

Combustible liquide, solide ou gazeux produit par la transformation de la biomasse. Par exemple le bioéthanol extrait de la canne à sucre ou du maïs, le charbon de bois ou des

copeaux de bois et le biométhane produit pas voie bactérienne à partir des déchets organiques

Communauté des États indépendants (CIS)

Les chefs des douze États souverains (à l'exception des États baltes) ont signé le traité de mise en place de l'Union économique dans lequel est mis l'accent pour que la Communauté des États indépendants comprenant les républiques d'Azerbaïdjan, d'Arménie, de Bélarus, de Géorgie, du Kazakhstan, du Kirgizstan, de la Moldavie, la Fédération de Russie, les républiques du Tadjikistan, du Turkménistan, de l'Ouzbékistan et l'Ukraine soit fondée sur une base égalitaire. Le sigle OEI est utilisé dans les tableaux des *Perspectives* pour faire référence à tous ces états à l'exception de la Fédération de Russie.

Contingent tarifaire

Résultent des Accords du cycle de l'Uruguay sur l'agriculture. Certains pays ont accepté de fournir un minimum d'opportunités d'importation pour des produits faisant l'objet auparavant de mesures de protection par le moyen de barrières non tarifaires. Le système d'importation établit un contingent et un régime tarifaire au deux tiers pour les produits concernés. Les importations à l'intérieur du contingent entrent avec un droit de douane inférieur (contingenté) tandis que un taux de droit de douane supérieur (hors contingent) est utilisé pour des volumes d'importations supérieurs au niveau d'accession concédé.

Crédits à l'exportation (bénéficiant d'un soutien public)

Prêts financés par l'État à l'intention des acheteurs étrangers afin de leur permettre de couvrir l'achat de biens produits par des exportateurs nationaux.

Économies non membre

Cela comprends les pays hors zone OCDE.

Encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)

Maladie neurodégénérative mortelle des bovins, qui est apparue pour la première fois au Royaume-Uni en 1986. Le 20 mars 1996 le SEAC (UK Spongiform Encephalopathy Advisory Committee) a annoncé qu'il pourrait exister un lien entre une nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (MCJ), maladie neurodégénérative mortelle de l'homme, et la consommation de viande de bovins atteints d'ESB.

Estimation du soutien aux producteurs (ESP)

Indicateur de la valeur monétaire annuelle des transferts bruts des consommateurs et des contribuables au titre du soutien aux producteurs agricoles, au départ de l'exploitation, découlant des politiques, quels que soient leur nature, leurs objectifs ou leurs incidences sur la production ou le revenu agricole. L'ESP mesure le soutien découlant des politiques en faveur de l'agriculture par rapport à la situation qui prévaudrait en l'absence de ces dernières, c'est-à-dire lorsque les producteurs sont soumis uniquement aux politiques nationales à caractère général (politiques économique, sociale, environnementale et fiscale). Elle est brute en ce sens qu'aucun des coûts associés à ces politiques et supportés

par les producteurs individuels n'est déduit. Elle fait en outre référence au soutien nominal, ce qui signifie que la majoration des coûts liée aux droits à l'importation sur les intrants n'est pas déduite. Cet indicateur est toutefois mesuré déduction faite des contributions des producteurs au financement de la mesure (prélèvements à la production, par exemple) donnant lieu à un transfert donné aux producteurs. L'ESP comprend des paiements implicites et explicites. L'ESP en pourcentage exprime le rapport de l'ESP à la valeur du total des recettes brutes de l'exploitation, mesurées par la valeur de la production totale (aux prix à la sortie de l'exploitation), plus le soutien budgétaire. La nomenclature et les définitions de cet indicateur remplacent depuis 1999 l'indicateur précédent, l'équivalent subvention à la production.

Euro

Monnaie unique des 12 pays membres de l'Union économique et monétaire européenne qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1999. Les billets de banque rédigés en euros ainsi que les pièces de monnaie entreront en circulation le 1^{er} janvier 2002.

Examen à mi-parcours

Voir Réforme de la PAC.

FAIR Act, 1996

Intitulé officiellement Federal Agriculture Improvement and Reform Act de 1996. Cette législation des États-Unis remplace la loi agricole de 1990 et régit tous les aspects des politiques alimentaires et agricoles durant la période 1996-2002.

Fièvre aphteuse

La fièvre aphteuse est une maladie extrêmement contagieuse, qui affecte principalement les espèces animales à sabot fendu (bovins, ovins, caprins et porcins). La maladie se caractérise par la formation d'aphtes sur la bouche (réduisant ainsi leur appétit) et les pieds des animaux. Elle est causée par un virus qui peut se trouver dans le sang, la salive et le lait des animaux. Ce virus se propage de différentes façons, à savoir les hommes, les insectes, la plupart des produits à base de viande, les déjections, les aliments, l'eau ou le sol. Bien que le taux de mortalité des animaux adultes dû à cette maladie soit en général faible et que cette maladie ne présente pas de risques pour les humains, du fait de la forte contagiosité de cette maladie, les animaux infectés dans un pays sont généralement détruits et les autres pays mettent un embargo aux importations d'animaux vivants, de viande fraîche, réfrigérée ou congelée en provenance des pays infectés et dans ce cas, seules les viandes en conserve, fumées, salées ou séchées sont susceptibles d'être importées des pays infectés. De plus, du fait de la contagion possible entre les différents types d'animaux à sabots fendus, quand la fièvre aphteuse apparaît dans un pays chez un de ces types d'animaux, ce sont les exportations de viande des quatre types d'animaux qui sont suspendues.

Étiquetage du pays d'origine pour les produits (COOl)

L'une des dispositions de la Loi agricole des États-Unis de 2002 (Loi FSRI) pour mettre en vigueur l'obligation de la mention du pays d'origine d'ici octobre 2004.

FSRI Act, 2002

Officiellement intitulée loi sur la sécurité agricole et l'investissement rural de 2002. Cette nouvelle législation américaine remplace le Fair Act 1996 et comprends de nombreuses politiques s'appliquant sur la période 2002-2007.

Génie génétique

Cela fait référence à un ensemble de techniques permettant de déplacer artificiellement des gènes fonctionnels d'une espèce à une autre de manière à produire des organismes nouveaux, et de supprimer ou d'accroître le fonctionnement de gènes chez une même espèce.

Huiles végétales

Huile de colza, huile de soja, huile de tournesol et huile de palme, sauf au Japon où l'huile de tournesol est exclue.

Inuline

Les sirops d'inuline sont extraits de la chicorée par un procédé commercialisé dans les années 1980. Ils contiennent généralement 83 % de fructose. La production de sirop d'inuline dans l'Union européenne est soumise au régime du sucre et sujette à un contingent de production.

Isoglucose

L'isoglucose est un édulcorant de fructose d'amidon, produit par l'action d'une enzyme isomère du glucose sur le dextrose. Le processus d'isomérisation est utilisé pour produire des mélanges de glucose et de fructose contenant jusqu'à 42 pour cent de fructose. L'application d'un autre procédé permet d'élever le contenu en fructose jusqu'à 55 pour cent. Lorsque le contenu en fructose est de 42 %, l'isoglucose est équivalent au sucre en terme de pouvoir sucrant. La production d'isoglucose dans l'UE est soumise au régime du sucre et sujette à un contingent de production.

Marché Atlantique du bœuf et de la viande porcine

Échanges de viande bovine et porcine sur les marchés de la bordure de l'Atlantique.

Marché Pacifique du bœuf et de la viande porcine

Échanges de viande bovine et porcine entre les pays de la bordure Pacifique dans lesquels la fièvre aphteuse ne sévit pas à l'état endémique.

MERCOSUR

Accord multilatéral sur les échanges, notamment sur les échanges agricoles, entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. L'accord a été signé en 1991 et il est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1995. Son objectif est de créer une union douanière entre les quatre pays d'ici 2006.

Modulation

Transfert partiel du soutien du premier (soutien à l'agriculture) pilier vers le second (soutien aux autres activités rurales) de la Politique agricole commune de l'UE. Avec la dernière réforme de la PAC, la modulation a été rendue obligatoire, résultant en une réduction progressive des paiements directs aux agriculteurs dans le but de relancer le développement rural.

Nouveaux États indépendants (NEI)

Nouveaux États indépendants issus de l'ex-Union soviétique.

Oléagineux

Définis comme colza, soja et tournesol dans tous les pays, sauf au Japon où le tournesol est exclu.

Oléagineux industriels

Catégorie de production de graines oléagineuses destinées à l'industrie dans la Communauté européenne (par exemple les biocarburants) et qui est soumise à des limitations de subventions.

OMC

Organisation mondiale du commerce instituée par l'Accord du cycle d'Uruguay et se substituant à l'Accord général sur les tarifs et le commerce (GATT).

Organisation commune des marchés du sucre (OCM) pour le sucre

L'Organisation commune des marchés du sucre de l'Union européenne fut fondée en 1968 afin de garantir un revenu correct aux producteurs de sucre et l'autosuffisance au marché commun. À présent, l'OCM est régie par la réglementation du Conseil n° 1260/2001 (règlement de base) qui est applicable jusqu'au 30 juin 2006.

Organisation internationale de normalisation (ISO)

Organisation internationale dont le propos est « de faciliter la coordination internationale et les normes industrielles ». La nouvelle organisation, l'ISO, est officiellement entrée en vigueur le 23 février 1947.

Paiements compensatoires au titre de prêts (États-Unis)

Il s'agit d'un type de soutien en vertu duquel, pour le blé, les céréales fourragères, le coton moyenne série, le riz ou les graines oléagineuses, le producteur peut convenir de renoncer à son droit de prêt et recevoir une subvention à la production dont le taux de remboursement correspond à la différence entre le taux de prêt applicable dans le pays et le taux de remboursement des prêts à la commercialisation. Les producteurs ont la possibilité de recourir à ce type de paiement pendant la période de mise à disposition du prêt sur une part de la culture sous programme inférieure au niveau de production admis au bénéfice du prêt. Ces paiements, combinés aux prêts à la commercialisation,

représentent les bénéfices que peuvent espérer les fermiers américains lorsque les prix des produits tombent au-dessous des taux de prêt.

Paiements découplés

Paiements budgétaires versés aux bénéficiaires non liés à la production de produits particuliers ou à l'utilisation de facteurs de production particuliers.

Paiements directs

Paiements effectués directement par l'État aux producteurs.

Parité de pouvoir d'achat (PPA)

Les parités de pouvoir d'achat sont les taux de conversion de monnaies qui éliminent les différences de niveau des prix entre les pays. Les PPA sont exprimées en unités de monnaie nationale par dollar des États-Unis.

Politique agricole commune (PAC)

Politique agricole de l'Union européenne, dont les objectifs ont été définis pour la première fois par l'article 39 du traité de Rome signé en 1957.

Prix d'achat d'intervention

Prix administré auquel la Commission de la Communauté européenne achète les produits agricoles pour soutenir les prix du marché intérieur. Il est en général inférieur à 100 % du prix d'intervention, qui est un prix fixé annuellement dans le cadre de la politique agricole commune.

Prix de soutien

Prix fixé par les pouvoirs publics pour déterminer directement ou indirectement les prix intérieurs ou les prix à la production. Dans tous les dispositifs concernant les prix administrés, un prix de soutien minimum garanti ou un prix indicatif est établi pour chaque produit visé. Ce prix est maintenu au moyen de mesures associées telles que les restrictions quantitatives de la production et des importations; les taxes, les prélèvements et les droits de douane à l'importation; les subventions à l'exportation et le stockage.

Programme de Doha pour le développement.

Négociations sur les échanges multilatéraux au sein de l'Organisation mondiale du commerce, à Doha au Qatar.

Programme d'encouragement à l'exportation (EEP)

Programme lancé en mai 1985 dans le cadre d'un dispositif autorisant la *Commodity Credit Corporation* (CCC) à subventionner l'exportation de certains produits vers des pays désignés. Le Programme d'encouragement à l'exportation a été officiellement autorisé par la Loi sur la sécurité alimentaire de 1985 et reconduit depuis dans le cadre de la Loi agricole de 1990 et de la Loi FAIR de 1996. Les exportateurs participant à ce programme reçoivent

des certificats génériques de produits qui leur permettent d'obtenir des produits stockés par la CCC et d'exporter ainsi vers les pays spécifiés à des prix inférieurs à ceux du marché américain.

Programme d'encouragement à l'exportation de produits laitiers (États-Unis)

Programme autorisé initialement par la Loi agricole de 1985, en vertu duquel la *Commodity Credit Corporation* subventionne les exportateurs de produits laitiers américains pour les aider à soutenir la concurrence d'autres pays qui octroient des subventions. Il porte sur des ventes autres que les exportations aux conditions du marché. Le FAIR Act de 1996 a prorogé le programme jusqu'en 2002.

Programme de gel des terres

Programme de l'Union européenne par lequel les producteurs de céréales, d'oléagineux et de protéagineux peuvent retirer de façon obligatoire ou volontaire de la production une fraction de leur surface de référence. Les taux de réduction obligatoires pour les producteurs de cultures commerciales sont fixés à 10 % jusqu'en 2006.

Programme de mise en réserve des terres fragiles (CRP)

L'un des principaux dispositifs de la Loi sur la sécurité alimentaire de 1985, dont le champ a été étendu par la Loi sur l'alimentation, l'agriculture, la conservation des ressources et les échanges de 1990. L'objectif est de réduire l'érosion sur 40-45 millions d'acres (16-18 millions d'hectares) de terres agricoles. Les producteurs qui signent des contrats dans le cadre de ce programme s'engagent à retirer de la production des terres cultivables sensibles à l'érosion pour y réaliser pendant 10 ans des activités de conservation agréées. Ils perçoivent une rente annuelle et des paiements en espèces ou en nature jusqu'à concurrence de 50 % du coût de la mise en place d'un couvert végétal permanent. Le CRP fait partie du *Programme de mise en réserve de terres pour la protection de l'environnement (ECARP)*. Au terme du FAIR Act de 1996, la superficie maximale pouvant bénéficier du CRP a été fixée à 36,4 millions d'acres (14,7 millions d'hectares), soit le niveau établi pour 1995.

Programme de prêt d'aide à la commercialisation

Aux États-Unis, un programme de prêts qui procure, depuis 1986, une aide financière aux producteurs de certaines céréales lorsque les prix sont bas, tout en évitant les inconvénients des programmes de prêts traditionnels (voir *taux de prêt*) c'est à dire l'accumulation de stocks publics qui dépriment les prix quand on les met sur le marché. Ce programme garantit effectivement un prix minimum aux producteurs et ceux-ci peuvent obtenir leurs paiements de deux façons. Ils peuvent vendre leur récolte et rembourser leur prêt au prix notoire du comté (estimation du ministère de l'Agriculture du prix sur le marché local) et conserver la différence dénommée « gain commercial ». Ils peuvent également obtenir un paiement sans demander de prêt (voir *paiement compensatoire au titre de prêt*).

Programme de prêt avec garantie

Aux États-Unis, programme prévu par le FAIR Act de 1996 et applicable au beurre, au lait dégraissé en poudre et au fromage après 1999, en vertu duquel les prêts doivent être

remboursés avec intérêts aux transformateurs, afin de les soutenir dans la gestion des stocks de produits laitiers.

Programme de quotas Laitiers

Mesure de *maîtrise de l'offre* destinée à limiter le volume de la production ou de l'offre de lait. Les quantités en deçà d'un quota spécifié bénéficient d'un *soutien des prix du marché* intégral. Les volumes hors quota peuvent être pénalisés par un prélèvement (comme dans l'UE où le *surprélèvement* atteint 115 % du *prix indicatif*) ou se voir appliquer un prix plus bas. La répartition des quotas se fait généralement au niveau du producteur individuel. Diverses caractéristiques, notamment les modalités de réaffectation des quotas varient d'un programme à l'autre.

Programme de soutien direct aux zones rurales (PROCAMPO)

Programme qui octroie des soutiens directs aux agriculteurs du Mexique. Les paiements sont distribués directement sur la base des superficies plantées historiquement.

Réforme de la PAC

La Commission européenne a publié en juillet 2002 une communication sur l'Examen à mi-parcours de la politique agricole commune. En janvier 2003 la Commission a adopté une proposition officielle. Bien qu'aucune décision n'ait été prise au moment de la rédaction des *Perspectives*, la proposition comprends les changements les plus importants des politiques actuelles, y compris la baisse des prix de soutien, partiellement compenser par les paiements directs et le découplage de la plupart des paiements directs de la production.

Régime de paiement unique

Avec la réforme de la PAC en 2003, l'UE a introduit un paiement basé sur l'exploitation et largement indépendant des décisions de production et de l'évolution des marchés, mais s'accordant toutefois avec le niveau des paiements perçus précédemment par l'agriculteur. Afin de faciliter les transferts de terre, les droits sont calculés en divisant le montant de référence du paiement par le nombre d'hectares éligibles (y compris les zones de forage) au cours de l'année de référence. Les agriculteurs qui reçoivent le nouveau paiement ont l'obligation de conserver leurs terres en bon état agricole et environnemental et ont la flexibilité de produire le produit de leur choix sur leur terre à l'exception des fruits, des légumes et des pommes de terre de table.

Restitutions à l'exportation

Subventions à l'exportation accordées par l'Union européenne pour couvrir la différence entre le prix intérieur de certains produits et leur cours sur le marché mondial.

Révision à mi-parcours

La Commission de l'UE a publié une Communication sur la révision à mi-parcours de la Politique agricole commune en juillet 2002, suivie de l'adoption d'une proposition formelle en janvier 2003. Les ministres de l'agriculture de l'UE ont convenu d'une décision intitulée « Réforme de la PAC – perspectives à long terme pour une agriculture durable ». La réforme

inclut des amendements à long terme des politiques en vigueur, y compris de nouvelles réductions des prix de soutien partiellement compensée par des paiements directs ainsi qu'une poursuite du découplage de la plupart des paiements directs et de la production.

Scénario

Ensemble de projections concernant les marchés généré par le modèle et fondé sur des hypothèses différentes de celles retenues dans le scénario de base. Il est utilisé pour obtenir des informations quantitatives sur les effets des modifications apportées aux hypothèses sur les perspectives.

Scénario de base/scénario de référence

Ensemble des projections concernant les marchés utilisées pour analyser les perspectives présentées dans ce rapport et fournissant des points de comparaison pour l'analyse des conséquences de différents scénarios relatifs aux politiques et aux aspects économiques. Le chapitre sur la méthodologie de ce rapport fournit une description détaillée de l'établissement du scénario de référence.

Soutien intérieur

Fait référence au niveau annuel de soutien apporté à la production agricole et exprimé en termes monétaires. C'est l'un des trois piliers de l'Accord d'Uruguay sur l'agriculture dont la réduction est souhaitée.

Stocks d'intervention

Stocks détenus par les organismes d'intervention nationaux par suite des achats d'intervention de produits bénéficiant d'un soutien des prix du marché. Les stocks d'intervention peuvent être écoulés sur les marchés intérieurs si les prix intérieurs sont supérieurs aux *prix d'intervention*; dans le cas contraire, ils peuvent être vendus sur le marché mondial grâce à des *restitutions à l'exportation*, conformément aux dispositions prises par les Comités de gestion des produits.

Subventions à l'exportation

Subventions octroyées aux négociants dans le but de couvrir la différence entre les prix intérieurs et les prix mondiaux – *restitutions à l'exportation* de l'UE ou *Programme d'encouragement à l'exportation* des États-Unis par exemple. Les subventions à l'exportation sont désormais sujettes aux restrictions en valeur et en volume prévues dans le cadre de l'Accord d'Uruguay sur l'agriculture.

Syndrome respiratoire aigu grave (SRAS)

Le syndrome respiratoire aigu grave est une pneumonie atypique causé par le corona virus SARS (SARS-CoV). Les premiers cas ont été connus en février 2003, et l'épidémie de 4 mois qui a suivi a été considérée comme une menace pour la santé au niveau mondial en raison du manque de connaissances quant à la transmission du virus.

Taux de croissance des moindres carrés

Le taux de croissance des moindres carrés, r , est estimé en ajustant une tendance linéaire aux valeurs annuelles logarithmiques d'une variable, sur une période adéquate, comme suit : $\text{Ln}(x_t) = a + r \cdot t$.

Taux de prêt (États-Unis)

Prix du produit de base auquel la *Commodity Credit Corporation* (CCC) consent des *avances non garanties* aux producteurs participants. Les cultures visées servent de nantissement. Le taux de prêt constitue un prix plancher, dont le niveau effectif se situe légèrement au-dessus du taux annoncé, pour l'agriculteur dans la mesure où celui-ci peut choisir de ne pas rembourser son prêt et de céder sa récolte à la CCC plutôt que de l'écouler sur le marché libre à un prix plus bas.

Tourteaux oléagineux

Tourteaux de colza, soja et tournesol dans tous les pays, sauf au Japon où le tournesol est exclu.

Tout sauf les armes (TSA)

Dans le cadre des accords Tout sauf les armes (TSA) les tarifs à l'importation de l'UE seront supprimés pour de nombreux biens, y compris les produits agricoles, pour les pays les moins avancés. La suppression des tarifs est programmée en 4 étapes de 2006/07 à 2009/10.

Virus aviaire

La grippe aviaire est une maladie infectieuse des oiseaux causée par la souche A du virus de la grippe. La maladie, qui fut identifiée pour la première fois en Italie il y a cent ans, est répandue dans le monde entier. Les mesures de contrôle habituelles comprennent la quarantaine imposée aux exploitations infectées, la destruction des animaux infectés ou potentiellement exposés et depuis peu l'inoculation.

Table des matières

Sigles et abréviations	9
Les perspectives en bref	11
Chapitre 1. Vue d'ensemble	13
Introduction	14
Principales hypothèses retenues pour les projections	14
L'inflation reste contenue et résiste aux prix élevés de l'énergie	16
Importance croissante des taux de change des économies en développement à forte croissance au plan mondial	17
Le soutien intérieur et les politiques commerciales pèsent sur les marchés agricoles	17
Principales tendances sur les marchés des produits	18
Incertitudes	26
Nouveaux enjeux : le système alimentaire mondial face à l'évolution démographique	28
Notes	36
Chapitre 2. Céréales	37
Tendances et perspectives des marchés mondiaux	38
Principales évolutions des marchés : blé et céréales secondaires	39
Principales évolutions des marchés : riz.....	47
Principales questions et incertitudes	51
Notes	56
Chapitre 3. Oléagineux et produits oléagineux	59
Tendances et perspectives des marchés mondiaux	60
Principales évolutions des marchés	61
Principales questions et incertitudes	71
Notes	73
Chapitre 4. Sucre	75
Tendances et perspectives des marchés mondiaux	76
Principales évolutions des marchés	76
Principales questions et incertitudes	84
Chapitre 5. Viande	89
Tendances et perspectives des marchés mondiaux	90
Principales évolutions des marchés	91

Principales questions et incertitudes	97
Notes	101
Chapitre 6. Produits laitiers	103
Tendances et perspectives des marchés mondiaux	104
Principales évolutions des marchés	105
Principales questions et incertitudes	114
Notes	117
Méthodologie	119
Génération des Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO	120
Sources et hypothèses utilisées pour les projections macroéconomiques	121
Représentation des coûts de production dans le modèle Aglink-Cosimo	122
Annexe A. Tableaux statistiques	125
Annexe B. Glossaire	211
Liste des encadrés	
1.1. Élevage industriel et pollution	33
1.2. Sensibilité des projections des marchés agricoles par rapport aux hypothèses sur les prix futurs du pétrole brut.....	35
2.1. Incidences de la croissance de la production de biocarburants sur les marchés agricoles.....	54
4.1. Réforme de la politique sucrière de l'UE.....	86
5.1. Les restrictions commerciales pour motifs sanitaires jouent un rôle de plus en plus important dans l'évolution des marchés des produits animaux	98
Liste des tableaux	
1.1. Projections de la croissance de la population et des revenus.....	16
1.2. Taux de croissance annuels moyens de la consommation et de la production – 2005-2015	20
1.3. Part des pays de l'OCDE dans la consommation et la production totales mondiales	20
4.1. Prix de soutien du sucre dans l'UE, 2006-2009	87
5.1. Estimation des coûts indirects et directs des épizooties	99
A.1. Hypothèses économiques.....	126
A.2. Prix mondiaux.....	128
A.3. Projections des échanges mondiaux.....	130
A.4. Hypothèses concernant les marchés des céréales	132
A.5. Projections mondiales de céréales.....	135
A.6. Projections de blé.....	136
A.7. Projections de céréales secondaires.....	140
A.8. Projections du riz	144
A.9. Hypothèses concernant les marchés des oléagineux	148
A.10. Projections mondiales d'oléagineux	150
A.11. Projections d'oléagineux.....	151

A.12. Projections de tourteaux d'oléagineux.....	155
A.13. Projections d'huiles végétales.....	159
A.14. Principales hypothèses concernant le marché du bétail.....	163
A.15. Projections mondiales de viandes.....	165
A.16. Projections de viande bovine	167
A.17. Projections de viande porcine.....	171
A.18. Projections de viande de volaille	175
A.19. Projections de viande ovine	179
A.20. Principales hypothèses concernant le marché des produits laitiers	183
A.21. Projections mondiales du secteur laitier (beurre et fromage).....	186
A.22. Projections mondiales du secteur laitier (poudres et caséine).....	187
A.23. Projections de beurre	188
A.24. Projections de fromage	192
A.25. Projections de lait écrémé en poudre	196
A.26. Projections de lait entier en poudre.....	200
A.27. Projections de lait	204
A.28. Projections de lactosérum en poudre et de caséine	206
A.29. Hypothèses concernant les marchés du sucre.....	207
A.30. Projections mondiales de sucre (en équivalent sucre brut).....	208
A.31. Projections mondiales de sucre (en équivalent sucre brut).....	209

Liste des graphiques

1.1. Évolution de la croissance de la production dans quelques pays.....	15
1.2. Évolution des prix mondiaux des produits végétaux jusqu'en 2015	25
1.3. Évolution des prix mondiaux des produits animaux jusqu'en 2015	25
1.4. Structures de la population rurale et urbaine : 1950-2015	29
1.5. Urbanisation et consommation dans 180 pays	30
1.6. Population de 60 ans et plus : 1950-2015	31
2.1. Légère augmentation des prix nominaux du blé et du riz dans les prochaines années, mais hausse plus nette de ceux des céréales secondaires.....	39
2.2. Les prix réels du blé et du riz baissent, poursuivant la tendance des dernières décennies	40
2.3. Après un retour à des niveaux normaux, les rendements moyens du blé et des céréales secondaires augmentent graduellement dans les principaux pays producteurs	40
2.4. L'accélération de la hausse de la demande de céréales résulte principalement de la forte augmentation de la production d'éthanol.....	43
2.5. Les stocks mondiaux de céréales atteignent un plancher dans les premières années de la période; les prix réels du blé diminuent	44
2.6. La hausse des disponibilités à l'exportation permet de satisfaire l'augmentation de la demande d'importations des pays en développement	46
2.7. Les États-Unis exportant une proportion plus réduite de leur production de maïs, les échanges de céréales secondaires n'augmentent que modérément	47
2.8. Rendement du riz dans quelques pays.....	48
2.9. Ratio des échanges par rapport à la production mondiale de riz, de blé et de céréales secondaires en 1995, 2005, 2015.....	49

3.1. Les prix nominaux mondiaux des graines et des tourteaux oléagineux se redressent légèrement, et ceux des huiles végétales augmentent.....	61
3.2. Diminution des prix réels des oléagineux et des tourteaux, relative stabilité des prix réels de l'huile végétale.....	61
3.3. L'UE est à l'origine de l'augmentation de la production d'oléagineux dans l'OCDE.....	62
3.4. L'Argentine et le Brésil sont les premiers producteurs et les premiers fournisseurs.....	64
3.5. Les importations de la Chine sont déterminantes pour les marchés des oléagineux ...	65
3.6. L'industrie de transformation de la Chine continue de se développer.....	66
3.7. Les économies non membres occupent une place de plus en plus importante dans la demande de tourteaux oléagineux.....	67
3.8. Les économies non membres de l'OCDE occupent une place prépondérante dans la production et la consommation d'huiles végétales	69
3.9. La consommation d'huiles végétales par habitant en Chine et en Inde ne comble que lentement l'écart	70
4.1. Les prix mondiaux du sucre devraient être plus élevés en moyenne.....	77
4.2. Les prix mondiaux réels du sucre devraient suivre une tendance à la baisse.....	77
4.3. Les pays en développement sont les principaux acteurs de la production et de la consommation de sucre	78
4.4. Le ratio mondial stocks/consommation diminue	79
4.5. La montée des prix stimule la production sucrière du Brésil	80
4.6. Hausse de la production d'alcool au Brésil	80
4.7. La réforme de la politique sucrière de l'UE entraîne une baisse de la production et des exportations	81
4.8. Le Brésil est en tête du groupe des pays exportateurs	82
5.1. Évolutions cycliques des prix nominaux mondiaux des viandes.....	91
5.2. Les prix mondiaux réels de la viande devraient diminuer	92
5.3. Production, consommation et échanges mondiaux de viande	95
5.4. Grands pays exportateurs nets de viande	96
5.5. La position commerciale des PMA dans les échanges de viande se détériore.....	96
5.6. Les épizooties peuvent coûter cher.....	99
6.1. Raffermissement des prix mondiaux de produits laitiers en termes nominaux après une baisse consécutive à des niveaux record	106
6.2. Les prix mondiaux de produits laitiers restent relativement stables en terme réel	106
6.3. Croissance de la production laitière durant la période 2005-2015.....	110
6.4. Essor des échanges portant sur le fromage et la poudre de lait entier	112
6.5. Principaux importateurs de produits laitiers.....	112
6.6. Perspectives de consommation de produits laitiers	114
6.7. Croissance régulière de la consommation de fromage par habitant	114
6.8. Part du lait dans les apports de calories et de protéines.....	115



Extrait de :
OECD-FAO Agricultural Outlook 2006

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/agr_outlook-2006-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2006), « Céréales », dans *OECD-FAO Agricultural Outlook 2006*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/agr_outlook-2006-3-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.